

Les Nouvelles



Editorial



par M. Jean RENARD - Président de l'Office International de l'Eau

Depuis sa création en 1991, Monsieur le Sénateur Henri TORRE a présidé aux destinées de l'Office International de l'Eau.

Le chemin parcouru, depuis trois ans sous son autorité, a été considérable :

- l'Office a affirmé son identité et apparaît aujourd'hui comme un interlocuteur apprécié sur la scène internationale et un opérateur reconnu des partenaires du "monde de l'eau". Avec 129 organismes membres dont 17 membres associés internationaux, il est aujourd'hui une des principales têtes de réseaux spécialisés du secteur de l'eau à travers le monde.

- l'Office a créé ou modernisé les quatre grands services collectifs dont il est le gestionnaire :

. **Centre de formation professionnelle aux métiers de l'eau**, qui a accueilli plus de 2500 stagiaires en 1993.

. **Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau (S.N.I.D.E.)** avec une bibliothèque riche de plus de 150.000 références et son serveur télématique : **36.17 - EAUDOC**.

. **Réseau National des Données sur l'Eau** avec la nouvelle Banque Nationale des Données sur l'Eau en cours de développement et le Secrétariat Administratif National de Données sur les Ressources en Eau (S.A.N.D.R.E.).

. **Inventaire permanent des études et recherches sur l'eau**.

- l'Office s'est imposé comme un opérateur de la coopération institutionnelle avec l'Europe Centrale et Orientale et les Pays du Sud, notamment, en ce qui concerne l'aménagement et la gestion intégrée des bassins versants et l'organisation des services municipaux de l'eau.

Enfin, pour les trois années passées, l'équilibre de l'exploitation a été garanti au prix de restructurations vigoureuses, ce qui laisse désormais bien augurer de l'avenir.

Monsieur Henri TORRE n'a pas souhaité, par convenance personnelle, voir son mandat renouvelé et m'a passé le flambeau, avec la confiance des administrateurs.

Au nom de tous, je tiens ici à le remercier pour l'oeuvre accomplie.

L'Office International de l'Eau poursuit sa mission au service des administrations, des collectivités territoriales, des aménageurs et des professionnels de l'eau, des industriels et des usagers de cette ressource précieuse que nous devons tous, en France, en Europe et partout à travers le monde, contribuer à mieux utiliser et à mieux protéger.

S O M M A I R E

| | |
|--------------------------------------|------|
| Actualités nationales | p. 2 |
| Services municipaux | p. 5 |
| L'eau dans l'industrie | p. 7 |
| Dernière minute | p. 8 |
| Multimédia | p. 9 |
| Réseau National de Données sur l'Eau | p.11 |
| Documentation | p.12 |
| Actualités internationales | p.13 |
| Les stages à venir | p.24 |

Un nouveau Président pour l'Office International de l'Eau

Monsieur Jean RENARD, vice-Président du Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, et Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a été élu Président de l'Office International de l'Eau.

Il succède ainsi à Monsieur Henri TORRE, ancien ministre, sénateur, Président du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse, arrivé à la fin de son mandat, qui a lui-même été nommé "Président d'honneur" de l'Office à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Ingénieur général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Monsieur RENARD a été précédemment chargé de mission auprès du préfet de Région Champagne-Ardenne (1965-70), adjoint du Directeur Départemental de l'Agriculture de l'Aube (1970-73) puis chef du Service Régional de la Production et de l'Industrie Agricole de Champagne-Ardenne (1974-76).

Conseiller technique au cabinet de Monsieur Christian BONNET, puis de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, au Ministère de l'Agriculture, il occupe ensuite successivement les fonctions de Directeur de l'Aménagement (1980-87), de Président de la section "production économie agricole et alimentaire" du Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (1987-88) puis de Directeur Général de l'Office National Interprofessionnel des Céréales (1988-93).

Monsieur RENARD est vice-Président du Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts depuis le 22 Février 1993 et Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie depuis le 15 Mars 1994.

Formation de techniciens de l'eau dans les lycées agricoles

Au terme de l'année 1993, notre collaboration avec les lycées agricoles s'étend aux centres de formation pour apprentis (associés aux lycées agricoles) qui proposent dès cette année une formation diplômante (B.T.S. Gestion et Maîtrise de l'Eau) par le biais de l'apprentissage.

Ce diplôme, dont le référentiel est identique à celui de la formation initiale, pourra être obtenu soit en une année (pour des étudiants possédant déjà un B.T.S. de l'Agriculture), soit

en 2 années comme par la filière classique et il est attribué, pour l'année 1993-1994, par les lycées agricoles d'AHUN (B.T.S. en 1 an) et de CHAMBERY (B.T.S. en 2 années).

L'Office International de l'Eau participe activement à ces formations en organisant sur ses sites industriels les enseignements pratiques sous formes de modules professionnels (Hydraulique - Traitement et distribution eau potable - Epuration - Automatisation/Télégestion) et en participant à la validation des divers modules pédagogiques.

Notre participation aux travaux pratiques professionnels s'étend aujourd'hui aux lycées agricoles d'AHUN (23), de SAINTES (17), de RENNES (35), d'ALBI (81), de NEVERS (58) et de ST PIERRE/DIVE (14) et au Centre de Formation d'Apprentis d'AHUN (23).

IVème Programme des études inter-Agences 1992-96

Les six Agences de l'Eau réalisent conjointement les études d'intérêt général qui sont utiles à l'amélioration de l'efficacité des investissements, à la connaissance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et au renforcement de l'appui technique aux maîtres d'ouvrage de leur bassin.

Avec près de 100 millions de francs de crédits inscrits, le IVème Programme des Etudes inter-Agences est aujourd'hui le plus important programme d'études sur l'eau réalisé en France.

58 études ont d'ores et déjà été réalisées ou lancées dans ce cadre pour un montant financier de 40 millions de francs depuis 1992.

Collection des cahiers techniques inter-Agences - Liste des publications réalisées ou en cours au 31/03/94

- 1 - Les élus locaux et l'assainissement (1991) - 150 F
- 2 - L'épuration par biofiltration-Premiers constats (1991) - Epuisé - 100 F
- 3 - Réduction de l'azote et du phosphore contenus dans les eaux résiduaires urbaines (1993) - 150 F
- 4 - Epuration par infiltration-percolation - Aspects réglementaires liés aux rejets dans le milieu souterrain (réédition 1993) - 100 F
- 5 - Dégradation des ouvrages en béton utilisés en assainissement autonome (réédition 1993) - 100 F
- 6 - Epuration par bassin d'infiltration : suivi des performances de la station de Fontette (Aube) (réédition 1993) - 100 F
- 7 - Etudes préliminaires à l'implantation des dispositifs d'épuration par infiltration-percolation (1993) - 100 F
- 8 - Influence de la granulométrie du matériau filtrant en épuration par infiltration-percolation (1993) - 100 F
- 9 - Epuration des eaux usées urbaines par infiltration-percolation - Etat de l'art et études de cas (1993) - 100 F
- 10 - Etude qualitative et quantitative des sources diffuses de solvants chlorés (1993) - 120 F
- 11 - ARCHIMED : aide à la rationalisation du choix d'installation de mesures de débits (1993) - 250 F
- 12 - IVème Programme d'études et de recherches inter-Agences 1992-1996 - Orientations et organisation (1993) - 100 F
- 13 - IVème Programme d'études et de recherches inter-Agences 1992-1996 - Plaquette de présentation et contenu (1993) - Gratuit

Le IVème Programme d'études inter-Agences à mi-parcours

| Thèmes | Nombre d'études | Crédits engagés (MF) | Nombre d'opérateurs |
|--|-----------------|----------------------|---------------------|
| A - Réseaux d'assainissement et dépollution de temps de pluie | 10 | 18 | 10 |
| B - Technologies d'épuration des eaux usées urbaines | 5 | 2,8 | 5 |
| C - Connaissance et caractérisation du fonctionnement des milieux aquatiques | 6 | 5,5 | 5 |
| D - Gestion globale des milieux aquatiques Mise en oeuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) | 11 | 2 | 6 |
| E - Ecotoxicologie | 10 | 5,5 | 5 |
| G - Eau et agriculture | 4 | 1,5 | 3 |
| H - Socio-économie de l'eau | 8 | 2 | 6 |
| I - Déchets et transferts de pollution | 4 | 3 | 2 |
| TOTAL | 58 | 40,3 | 42 |

14 - IVème Programme d'études et de recherches inter-Agences 1992-1996 - Bilan technique et financier - Année 1992 (1993) - Non disponible (100 F)

15 - IVème Programme d'études et de recherches inter-Agences 1992-1996 - Programme prévisionnel technique et financier - Années 1993-1994 (1993) - Non disponible (100 F)

16 - Fiches descriptives des méthodes d'analyses de l'eau normalisées AFNOR (1993) - 100 F

17 - Bio-essais et bio-indicateurs de toxicité dans les milieux naturels (1993) - 120 F

18 - Evaluation de banques de données relatives aux substances toxiques (1993) - 160 F

19 - Fonctionnement des filtres biologiques de la station d'épuration de Bouc-Bel-Air (1993) - 100 F

20 - Fonctionnement des filtres biologiques de la station d'épuration de Gréoux-Les-Bains (1993) - 100 F

21 - Fonctionnement des filtres biologiques de la station d'épuration de Grimaud (1993) - 100 F

22 - Etude qualitative et quantitative des sources diffuses de mercure (1993) - 100 F

23 - Recherche et quantification des paramètres caractéristiques de l'Equivalent-Habitant : étude bibliographique (1993) - 150 F

24 - Etude bibliographique de l'impact des aménagements sur les capacités auto-épuratrices des cours d'eau (1993) - 150 F

25 - Régulation hydraulique des stations d'épuration : recherche bibliographique et études de cas (1993) - 150 F

26 - Enquête sur les investissements dans le domaine de l'eau (1993) - 150 F

27 - L'assainissement des agglomérations - Techniques d'épuration actuelles et évolutions (1994)

28 - Evaluation des flux polluants dans les rivières : pourquoi, comment et à quel prix ? (1993) - 150 F

29 - Evaluation de la génotoxicité des effluents - Etude comparative des tests d'ames et micro-noyaux tritons (1994) - 150 F

30 - Evaluation des investissements, de leurs financements et de l'endettement des collectivités locales dans le domaine de l'eau (1994) - 150 F

31 - Traitements statistiques et graphiques utilisés par les Agences de l'Eau dans le cadre des données physico-chimiques - 150 F

Ces documents sont disponibles auprès des Agences de l'Eau

Nouvelles du F.N.D.A.E.

Le comité des études du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.) s'est réuni au cours des 6 derniers mois, les 23 septembre 1993 et 7 mars 1994.

Au cours de ces réunions, plusieurs demandes de participation financière ont été présentées et étudiées. Parmi celles-ci, un peu moins de la moitié ont été retenues.

Le tableau ci-après résume, pour les thèmes considérés comme prioritaires, le résultat de ces deux réunions.

| Thèmes prioritaires | Etudes présentées | Retenues | Crédits correspondants |
|---|-------------------|-----------|------------------------|
| Connaissance et mobilisation des ressources en eau | 9 | 4 | 1 000 000 F |
| Amélioration de la qualité de la ressource | 7 | 2 | 560 000 F |
| Techniques d'épuration adaptées aux petites collectivités | 9 | - | - |
| Utilisation des boues | 2 | 1 | 1 150 000 F |
| Utilisation des eaux épurées | 2 | - | - |
| Assainissement individuel | 2 | - | - |
| Nouvelles technologies de mesures | 1 | 1 | 200 000 F |
| Gestion des services | 8 | 8 | 1 650 000 F |
| Connaissances des expériences étrangères | - | - | - |
| TOTAL | 40 | 16 | 4 560 000 F |

Collection des documents techniques du F.N.D.A.E.

- 1 - L'exploitation des lagunages naturels (1985)
- 2 - Définition et caractéristiques techniques de fonctionnement et domaine d'emploi des appareils de désinfection (1986)
- 3 - Manuel pratique pour le renforcement et l'étanchéité des réservoirs d'eau potable (1986)
- 4 - Plan de secours pour l'alimentation en eau potable (1986)
- 5 - Les stations d'épuration adaptées aux petites collectivités (1986)
- 5 Bis - Stations d'épuration - Dispositions constructives pour améliorer leur fonctionnement et faciliter leur exploitation (1992)
- 6 - Les bassins d'orages sur les réseaux d'assainissement (1988)
- 7 - Le génie civil des bassins de lagunage naturel (1990)
- 8 - Guide technique sur le foisonnement des boues activées (1990)
- 9 - Les systèmes de traitement des boues des petites collectivités (1990)
- 10 - Elimination de l'azote dans les stations d'épuration biologiques des petites collectivités (1990)
- 11 - L'eau potable en zone rurale : adaptation et modernisation des filières de traitement (1992)

12 - Application de l'énergie photovoltaïque à l'alimentation en eau potable des zones rurales (1992)

13 - Lutte contre les odeurs des stations d'épuration (1993)-(épuisé)

15 - Le financement du renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (1993)

16 - La gestion collective de l'assainissement autonome (1993)

Documents hors série :

HS3 - Réseaux d'assainissement urbain : guide technique pour la réalisation d'épreuves à l'eau (1992)

HS4 - Elimination des nitrates des eaux potables (1992)

HS6 - Consommation domestique et prix de l'eau. Evolution en France de 1975 à 1990 (1992)

HS7 - Situation de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des communes rurales en 1990 (1993)

Complément : les départements d'Outre-mer

L'ensemble de ces documents est disponible au :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Bureau des Infrastructures Rurales

19 avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 49.55.54.61

Fax : (1) 49.55.54.62

L'eau et les élus locaux

Avec les nouvelles directives européennes, la nouvelle loi de 1992 sur l'eau, l'instruction M49, les responsabilités des élus locaux en matière de gestion des ressources en eau et d'organisation efficace des services municipaux de l'eau potable et de l'assainissement se sont considérablement élargies.

Il est alors apparu indispensable d'apporter aux élus responsables, des moyens d'aide à la prise de décision dans ce domaine.

C'est dans cet esprit que le Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.) a lancé à titre expérimental dès 1992 un programme de journées d'information dont le succès permet aujourd'hui de déboucher sur un dispositif plus ambitieux.

◆ La sensibilisation des élus à la gestion de la ressource en eau et de l'assainissement

Organisées dans le cadre des conventions pluriannuelles établies entre le F.N.D.A.E. et les Conseils Généraux, 26 sessions décentralisées ont d'ores et déjà été réalisées par l'Office International de l'Eau dans 18 départements.

En moins de deux ans, ces sessions ont permis de sensibiliser plus de 3000 élus locaux sur les thèmes qui sont aujourd'hui une priorité nationale en matière de gestion de la ressource.

Chaque session thématique est reprise dans chaque département sous forme de plusieurs journées organisées dans les arrondissements.

C'était également, dans de nombreux départements, l'occasion d'engager un débat sur l'eau, et de faire une synthèse au niveau national des difficultés qu'ont les élus à mettre en application un certain nombre de dispositions de la loi sur l'eau du 3 Janvier 1992 et de la nouvelle instruction comptable M49 notamment.

En 1994, la poursuite de ce programme dans une trentaine de départements devrait faciliter la mise en place de la nouvelle politique de l'Eau et offrir aux élus des outils d'aides à la décision performants.

Les "Journées de l'eau des élus locaux" sont financées à 40% par le F.N.D.A.E., 40% par les Départements et 20% par les Agences de l'Eau concernés.

Toute l'information utile sur le calendrier de

ces "Journées", ainsi qu'une messagerie permettant une communication avec les spécialistes de l'Office, peuvent être obtenues sur le serveur Minitel 36.17 EAUDOC.

◆ La sécurité des réseaux de distribution d'eau potable

Pour compléter les thèmes traditionnellement traités dans les sessions départementales, la mission défense du Ministère de l'Environnement lance, en 1994, avec le concours de l'Office International de l'Eau, un programme de sensibilisation à la sécurité des réseaux d'eau potable. Ce programme se déroulera sous la forme de journées départementales d'information à l'intention des Maires et des exploitants de réseaux.

L'alimentation en eau potable est en effet un des services publics essentiels, vital pour la population. La sécurisation des réseaux d'eau potable est la garantie de leur fiabilité.

Ces journées d'information, organisées dans les départements candidats, permettront aux participants de mieux identifier la vulnérabilité des réseaux, d'étudier les dispositifs de sécurité à mettre en place et de préparer des plans de secours opérationnels en tenant compte du contexte local.

Chaque journée départementale d'information sera tenue à la demande des départements intéressés, et bénéficiera d'une participation financière du Ministère de l'Environnement pour un montant de 10 000 F H.T., d'une subvention du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (F.N.D.A.E.) et éventuellement des Agences de l'Eau dans le cadre du programme général de sensibilisation des élus locaux à la gestion de la ressource en eau et à l'assainissement.

◆ La formation individuelle des élus

Au-delà des actions de sensibilisation, l'Office International de l'Eau offre la possibilité aux élus de se former individuellement de façon plus approfondie sur des sujets tels que les schémas directeurs d'assainissement, les périmètres de protection des captages, la sécurité des réseaux de distribution d'eau potable, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Ces stages, proposés dans le catalogue 1994 de l'Office, sont ouverts aux élus de tous les départements et se dérouleront à la Direction Générale de l'Office International de l'Eau à Paris :

- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) - 4 Octobre 1994

- L'assainissement en milieu rural - 5 Octobre 1994

- Les périmètres de protection des captages - 6 Octobre 1994

- La sécurité des installations de distribution d'eau potable - 7 Octobre 1994

◆ Les thèmes traités en 1993

Ces thèmes sont choisis par les comités de pilotage départementaux en fonction de leurs priorités locales.

- La loi sur l'eau et son cadre réglementaire
. les principes généraux de la loi sur l'eau
. les directives européennes

- La gestion globale de la ressource
. la gestion globale de la ressource, les S.D.A.G.E. et les S.A.G.E.
. problèmes de qualité et de quantités
. les mesures de protection de la ressource (les périmètres de protection des captages, les mesures agro-environnementales)

- L'eau destinée à la consommation humaine
. les normes de qualité
. les techniques de potabilisation
. la sécurité des réseaux de distribution face aux risques de pollution accidentelle

- L'assainissement
. les nouvelles responsabilités assumées par les collectivités en matière de gestion et d'assainissement
. assainissement collectif, semi-collectif et autonome : critères de choix

- La gestion industrielle et commerciale des services d'eau et d'assainissement
. les différents modes de gestion
. la gestion financière des services
. le prix de l'eau
. la tarification et la facturation
. les procédures comptables (M49)

Pour tous renseignements sur ces programmes, veuillez contacter
Mlle Katia BITTNER
à
L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction de la Formation et des Etudes
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél : 33 / 55.11.47.70
Fax : 33 / 55.77.71.15

ou par Minitel sur le
36.17 EAUDOC

Nouvelle station d'épuration de La Souterraine

L'Office International de l'Eau apporte un soutien scientifique et technique à la Mairie de La Souterraine pour la construction de sa nouvelle station d'épuration en collaboration avec le bureau d'études GAUDRIOT, maître d'oeuvre de l'opération.

L'objectif est de doter la ville d'une station d'épuration performante et fiable, en accord avec les directives européennes, notamment pour ce qui est du traitement des pollutions

azotées et phosphorées. Une attention toute particulière sera apportée à la transformation et au devenir des boues.

Cette station, dont la réalisation débutera à la fin de l'automne, servira également de support de formation à l'Office, en bénéficiant en particulier de dispositifs de suivi importants.

Ouvrage : les bassins de rétention des eaux pluviales

20 ans d'expérience au District Urbain de Nancy

Cet ouvrage est le témoignage d'une expérience de plus de 20 ans des ingénieurs des ser-

vices techniques du district de l'Agglomération de Nancy, qui ont conçu, réalisé et exploité plus de 15 bassins de rétention des eaux pluviales, destinés à la réduction des inondations résultant de fortes précipitations dans les secteurs où le réseau d'assainissement s'avérait insuffisant.

Les Maîtres d'oeuvre et les Maîtres d'ouvrage trouveront, à partir d'exemples concrets, les méthodes de calcul de dimensionnement utilisées à Nancy, des recommandations pour le choix de données de base météorologiques et hydrologiques, des renseignements quant aux détails et conception d'équipements, ouvrages de raccordement et d'évacuation.

◆ Editeur : NAN.C.I.E. - BP 290 - 54515 VANDOEUVRE CEDEX - Prix : 500 F TTC

L'eau dans l'industrie

Détoxification des rejets industriels : du nouveau pour la formation

Née d'un projet commun à l'Office International de l'Eau et au Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), une nouvelle station pilote de détoxification industrielle vient d'être mise en service sur notre centre industriel de La Souterraine grâce notamment au soutien du Syndicat Général des Industries de Matériels et Procédés pour les Traitements de Surfaces (S.I.T.S.) et du Syndicat National des entreprises d'Applications de Revêtements et Traitements de Surfaces (S.A.T.S.).

Outre la part d'autofinancement de l'Office International de l'Eau, cette réalisation a reçu des aides financières de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional du Limousin et du Commissariat à l'Aménagement et au Développement du Massif Central.

Construite dans le souci d'être représentative des problèmes quotidiens rencontrés par les exploitants, elle intègre tous les traitements classiques utilisés industriellement : déchromatation, décyanuration, neutralisation, floculation, décantation, filtration sur filtre à sable, échange d'ions, déshydratation des boues par filtre presse.

Cette unité permet ainsi la formation pratique des agents des entreprises chargés de l'exploitation et de la maintenance des installations d'épuration des eaux.

Les premiers stages sont inscrits au catalogue 1994. Il s'agit de :

- Détoxification des effluents (1er degré) : du 13 au 17 juin 1994 - Lieu : La Souterraine

- Exploitation d'une station de détoxification : du 24 au 28 octobre 1994 - Lieu : La Souterraine.

Ils peuvent être organisés également à la carte, sur demande des industriels intéressés.

Fidèles à nos habitudes, les travaux pratiques d'exploitation effectués sur cette station permettent des mises en situations réelles grâce à un dimensionnement à l'échelle 1 et à l'utilisation de matériels standards (capteurs, pompes, armoire de commandes, automate...).

Nous tenons également à remercier les différents fournisseurs qui nous ont aidés pour cette réalisation :

KSB S.A., SOMEFLU, SIEBEC (pompes centrifuges) ; DOSAPRO-MILTON ROY, PROMINENT, PCM-POMPES (pompes doseuses) ; ZELLWEGER, ENDRESS-HAUSSER, YOKOGAWA (capteurs et transmetteurs pH, potentiel rédox) ; TEE (filtre à sable) ; BAYER S.A. (résines sélectives) ; MILTRONICS (mesure de débit) ; SEUCI, ANISA (cuverie) ; SNE FAURE (filtre-presse) ; ALPHACAN (tuyauterie PVC) ; GIRPY (raccords PVC) ; BAMO MESURE (débitmètre à flotteur, poires de niveau) ; SIFAT (extracteurs d'air) ; SIEMENS (automate) ; AREAL (logiciel de supervision) ; ENTRELEC (éditeur de message) ; WEIDMULLER, SFERE, A PUISSANCE 3 (isolateurs de boucle).



Formations F.N.D.A.E.

Au titre des actions d'accompagnement des programmes du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.), le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (D.E.R.F.) a chargé l'Office International de l'Eau d'organiser plusieurs stages de formation à l'intention des ingénieurs, techniciens et cadres techniques des services déconcentrés de l'Etat et des Conseils Généraux, qui apportent leur

concours aux collectivités locales, en matière d'adduction d'eau potable et d'assainissement.

La participation à ces stages est prise en charge par le F.N.D.A.E., dans la limite des places réservées encore disponibles, et dès lors que les candidatures auront été préalablement agréées par l'administration.

Renseignements :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Madame Vilatte
Tél : 33 / 55.11.47.70
Fax : 33 / 55.77.71.15

ATTENTION

A partir du 4 Mai 1994,
sur votre minitel, le

36.14 FDE

devient le

36.14 EAUDOC

Liste des stages conventionnés

| Référence | Titre | Dates |
|-----------|--|------------------------|
| 94B.07 | Maîtrise de la qualité des eaux en cours de distribution | du 14 au 18/11/1994 |
| 94C.13 | La protection sanitaire des réseaux d'eau potable : niveau concepteur | du 05 au 08/07/1994 |
| 94D.03 | Participer à la rédaction du cahier des charges relatif à un projet de télégestion d'un réseau d'eau potable ou d'assainissement | du 14 au 18/11/1994 |
| 94E.03 | Hydraulique appliquée aux réseaux d'assainissement (3ème degré) : les ouvrages spéciaux | du 12 au 16/12/1994 |
| 94E.04 | Dimensionner et simuler un réseau unitaire ou pluvial par l'informatique : logiciels Cedre, Mouse et Promecad | du 03 au 07/10/1994 |
| 94E.08 | Réaliser le diagnostic d'un réseau et choisir une technique de réhabilitation | du 06 au 10/06/1994 |
| 94E.09 | Les techniques alternatives en matière de gestion des eaux pluviales | du 21 au 25/11/1994 |
| 94E.10 | La lutte contre la corrosion par l'H ₂ S des réseaux d'assainissement : moyens et résultats | du 07 au 09/11/1994 |
| 94E.11 | Nouveautés introduites par les fascicules 70 et 71 dans la réalisation des réseaux | du 10 au 14/10/1994 |
| 94FW.28 | Epuración des eaux usées - Elimination de l'azote et du phosphore | du 03 au 06/10/1994 |
| 94F.07 | Réutiliser les eaux usées urbaines en irrigation | du 30/05 au 03/06/1994 |
| 94F.08 | Critères de conception et règles de dimensionnement | du 03 au 07/10/1994 |
| 94H.02 | Les techniques de régulation appliquées à la suppression | du 26 au 30/09/1994 |
| 94H.04 | La conception d'une station de pompage | du 16 au 20/05/1994 |
| 94H.05 | Les stations de pompage en réseaux d'assainissement : Conception, Exploitation, Protection | du 05 au 09/12/1994 |
| 94K.02 | La gestion technique d'un service d'assainissement | du 13 au 17/06/1994 |
| 94K.03 | Le choix d'un projet par son analyse technico-économique | du 19 au 22/09/1994 |
| 94K.04 | Le renouvellement des réseaux : Pourquoi ? Jusqu'où ? Comment ? | du 26 au 29/09/1994 |
| 94K.08 | La nouvelle loi sur l'eau et ses décrets d'application : mode d'emploi | du 21 au 25/06/1994 |

Des dossiers pédagogiques pour l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

L'Office International de l'Eau a fourni à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse un module de formation des conducteurs de station d'épuration.

Ces modules seront utilisés par les techniciens des SATESE du territoire de Rhin-Meuse lors de stages à destination des préposés.

Composés de 14 chapitres, selon le cahier des charges de l'Agence, ils comprennent les documents des formateurs (transparents couleur et fiches pédagogiques) et des stagiaires.

Abondamment illustrés, ils sont complétés par des diapositives présentant des installations et des situations locales.

Une action de formation de formateurs à destination des techniciens des SATESE a accompagné la fourniture de ces supports.

AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE



Avec la collaboration des SATESE du BASSIN

FORMATION DES CONDUCTEURS DE STATION D'EPURATION URBAINE



Vous fournissez des équipements ou des services...
... êtes-vous dans le répertoire

HYDROTEL sur le 36.17 EAUDOC ?

Pour recevoir un questionnaire d'inscription gratuite, adressez-vous à Mme GIRY :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

TEL : 33 / 55.11.47.70 - FAX : 33 / 55.77.71.15

L'autoformation : un outil performant de renforcement de vos connaissances

Non, l'autoformation n'est pas (n'est plus !) la formation par correspondance d'hier.

Les cahiers techniques de l'Office ont fait leurs preuves : véritables guides techniques et pédagogiques, ils apportent à leurs lecteurs un condensé d'informations faciles à assimiler et à exploiter.

Souhaitant mettre à votre disposition des outils de plus en plus adaptés à vos besoins, nous investissons dans la mise au point de nouveaux supports de formation.

En particulier, nous serons bientôt en mesure de vous proposer des programmes techniques sur CD-I (Compact-Disc Interactif), qui présente l'avantage de pouvoir combiner non seulement des images et des graphismes, mais aussi des photos, du son et de la vidéo, le tout avec la possibilité de choisir vous-même votre parcours.

De plus le lecteur de CD-I coûte moins de 3000 F HT, se connecte sur un simple téléviseur et s'utilise aussi facilement qu'un magnétoscope, mais avec l'interactivité en plus.

AFFAIRE A SUIVRE...Le premier CD-I portera sur l'autocontrôle des stations d'épuration urbaines.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Direction de la Formation et des Etudes
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél.: 33 / 55.11.47.70
Fax : 33 / 55.77.71.15

Formation multimédia : gestion de l'eau par bassin versant

La gestion des ressources en eau par bassin hydrographique doit être envisagée comme une solution appropriée au développement durable dans de nombreux pays sous réserve d'ajustements aux conditions locales. Car bien souvent, les usagers de l'eau doivent faire cause commune, et l'approche par l'entité géographique du bassin versant semble être alors la plus adaptée à la détermination d'une politique cohérente.

Comment mettre en oeuvre cette politique ? Quelles sont les structures les mieux adaptées à créer ? Quelle est la meilleure façon d'appliquer les principes "usager-payeur" et "pollueur-payeur" ? Le but du module de formation multimédia récemment réalisé par l'Office International de l'Eau, à la demande du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E.), et des Ministères français de l'Environnement et de la Coopération, est de répondre à ces questions en présentant une approche intégrée et cohérente qui s'inscrit dans le cadre d'un développement durable.

Pour la première fois, l'Office International de l'Eau a utilisé la technique du **CD-ROM** comme support de ce module pédagogique compte tenu notamment de sa souplesse d'utilisation et des formidables avancées pédagogiques qu'elle permet.

Le module est complété par des études de cas de cours d'eau internationaux et d'applications de gestion par bassin hydrographique déjà adoptés dans plusieurs pays.

Deux sessions régionales de formation utilisant ce module ont eu lieu à Dakar du 14 au 25 mars, et Jakarta du 18 au 29 avril. Une troisième session est prévue à Caracas, du 6 au 17 juin 1994. Elles sont destinées aux décideurs des pays de la zone concernée et conçues chacune pour une durée de deux semaines.

Il s'agit là de **la première réalisation du nouvel atelier international multimédia créé à Sophia-Antipolis par l'Office International de l'Eau**

grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Alpes-Maritimes, et du Ministère français de l'Environnement.

Les éco-détectives sur la bonne piste...

L'Office International de l'Eau, le Journal de Mickey et le Centre National de Documentation Pédagogique ont lancé un grand concours : "Deviens éco-détective...avec ta classe, agis sur l'environnement." qui s'adressait aux enfants de 7 à 13 ans.

Le premier dossier d'enquête, présenté dans le Journal de Mickey, était consacré aux déchets. Après avoir fait le point sur la problématique des déchets dans leur ville ou leur quartier, les élèves devaient eux-mêmes mettre en place une campagne d'information et proposer des actions à mener avec les industriels et les collectivités.

Les rapports d'enquête qui devaient parvenir au plus tard le 23 avril 1994 au Journal de Mickey, sont analysés par un jury composé de journalistes et de spécialistes de l'environnement.

Les 6 premières classes (une par catégorie) recevront un lecteur de CD-I Phillips et le dictionnaire "Hachette Multimédia". Les classes suivantes recevront des livres des collections Hachette Education "Jour après jour" et "Master cadet".

Pour aider les classes dans leur enquête, l'Office International de l'Eau avait mis à leur disposition son serveur Minitel, 3614 FDE, où elles retrouvaient, par région et département, l'adresse des organismes pouvant leur fournir des éléments d'informations ainsi qu'une messagerie, pour dialoguer avec des spécialistes de l'environnement.

Cette initiative a permis d'animer un réseau d'éco-détectives et de développer d'autres sujets d'enquête et de travail pédagogique dans les classes sur l'ensemble des sujets touchant à l'environnement (déchets, eau, qualité de l'air, économie d'énergie, etc.), et de recenser leurs initiatives pour toutes les actions pouvant améliorer l'environnement et le cadre de vie.

LES CAHIERS TECHNIQUES DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

N° 1 Les pompes centrifuges - Entretien et maintenance (65 F)
N° 2 Recherche et détection de fuites (65 F)
N° 3 Réactifs de traitement d'eau potable (65 F)
N° 4 Instruments de mesure (65 F)
N° 5 Le comptage (65 F)
N° 6 La robinetterie (65 F)
N° 7 Réseaux d'assainissement (65 F)
N° 8 Nitrification - Dénitrification et déphosphatation (65 F)

N° 9 L'ozonation des eaux (75 F)
N° 10 La chloration des eaux (75 F)
N° 11 La télégestion des réseaux (75 F)
N° 12 La pose des canalisations (100 F)
N° 13 Les pompes à motricité humaine (75 F)
N° 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur (75 F)
N° 15 Les pompes : Démarrage, arrêt, variation de vitesse (75 F)
N° 16 Le dioxyde de chlore (75 F)

N° 17 La surpression (à paraître)
Hors série : Qu'est-ce que l'épuration ?
Version française ou version anglaise (60 F)
Prévenir, diagnostiquer, supprimer les pertes de boues dans les stations d'épuration à boues activées (65 F)
La lutte contre la pollution dans les abattoirs (65 F)
Ces cahiers techniques sont disponibles à :
L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél : 33 / 55.11.47.70 - Fax : 33 / 55.77.71.15

R.N.D.E. - S.A.N.D.R.E. des avancées significatives

Le Réseau National des Données sur l'Eau (R.N.D.E.) est un important projet lancé à l'initiative du Ministère de l'Environnement, des 6 Agences de l'Eau, du Conseil Supérieur de la Pêche et de l'Institut Français de l'Environnement (I.F.E.N.), qui vise à améliorer au niveau national la connaissance des ressources en eau et des milieux aquatiques (cf. "Les Nouvelles" N°3) en harmonisant les pratiques en matière de production et gestion des données.

L'Office International de l'Eau est chargé par convention depuis le début de l'année 1993 d'animer et de coordonner les travaux du R.N.D.E. ainsi que, par ailleurs, de mettre en place et d'exploiter la Banque Nationale des Données sur l'Eau (B.N.D.E.), et d'organiser le Secrétariat Administratif National de Données Relatives à l'Eau (S.A.N.D.R.E.).

L'organisation du R.N.D.E.

◆ Trois thèmes prioritaires

Dans une démarche de mise en oeuvre progressive et pluriannuelle, trois thèmes prioritaires ont été retenus. Il s'agit de la **connaissance des eaux de surface**, de la **qualité de l'eau potable distribuée**, et des **rejets d'eaux usées**.

Pour chacun de ces thèmes, les études préliminaires menées en 1993 ont permis d'identifier les besoins en information et de recenser les exploitations de données les plus urgentes à développer dès 1994.

◆ Les cartes nationales de qualité des cours d'eau

4 cartes ont été publiées en Octobre 1993, sous le timbre de la Direction de l'Eau, auxquelles la presse a fait un large écho. Il s'agit d'un ensemble de trois cartes de France où apparaissent les objectifs de qualité des cours d'eau, la qualité constatée en 1992 et les secteurs les plus dégradés, ainsi que d'une carte de la pollution par les métaux.

Cette publication illustre les résultats attendus à l'avenir du R.N.D.E. en matière de traitements de données sur les eaux de surface.

◆ 1994 : la mise en place effective de la Banque Nationale des Données sur l'Eau

Un maillon important du réseau de banques de données sera mis en place cette année. Il s'agit de la Banque Nationale, installée à l'Office et exploitée par lui, qui collectera et traitera les données répondant aux besoins de synthèse nationale. Parallèlement les bassins s'organisent pour assurer l'alimentation de la banque nationale en données agrégées et synthétiques, sous l'impulsion des Agences de l'Eau et des D.I.R.E.N.

L'activité du S.A.N.D.R.E.

Le S.A.N.D.R.E. a en charge l'élaboration du langage commun entre tous les producteurs de données et les utilisateurs. Il est la référence pour tous les échanges de données qu'implique le R.N.D.E.

◆ Bilan de l'activité en 1993

1993 a été une année riche en événements. Elle a vu la création de fiches qui permettent une description précise et fine des paramètres mesurés dans le cadre du suivi de la qualité des milieux aquatiques.

Ces fiches sont en cours de validation et seront disponibles courant 1994 sous forme d'un recueil général et par serveur télématique.

Le S.A.N.D.R.E. a également réalisé une fiche qui unifie la présentation des résultats : cela permet aux producteurs de données d'homogénéiser la présentation de leurs données en complétant le résultat des mesures d'un certain nombre d'informations comme les méthodes qui ont été utilisées, le laboratoire qui a réalisé l'analyse...

Parallèlement à ce travail de description de la donnée, le S.A.N.D.R.E. a constitué des nomenclatures nationales d'information codifiées communes à l'ensemble des producteurs et des utilisateurs pour assurer un bon remplissage des fiches. Ainsi, le S.A.N.D.R.E. tient à disposition la liste des laboratoires agréés, celles des supports de mesure, des méthodes...

◆ Projets pour 1994

1994 verra la mise au point des premiers formats informatiques d'échanges des données sur la qualité des eaux de surface.

Le S.A.N.D.R.E. élaborera au cours de cette année, le langage commun relatif à l'eau potable et aux rejets de la même façon qu'il l'a déjà entrepris en 1993 dans le domaine de la qualité des eaux superficielles sous forme de fiches de description de la donnée.

Le S.A.N.D.R.E. proposera également dès le début du deuxième semestre, le catalogue des systèmes aquifères disponible sur document papier ou sur logiciel micro-informatique.

Enfin, cette année verra la diffusion de tous ces travaux au niveau européen par le canal de l'I.F.E.N. pour alimenter les réflexions de la nouvelle Agence Européenne de l'Environnement.

Nominations

Monsieur Jean RENARD, vice-Président du Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, et Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a été élu Président de l'Office International de l'Eau.

Il succède ainsi à Monsieur Henri TORRE, ancien Ministre, Sénateur, Président du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse, arrivé à la fin de son mandat, qui a lui-même été nommé "Président d'honneur" de l'Office à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Monsieur François ARCANGELI, 45 ans, Administrateur Civil et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, a été nommé au

poste nouvellement créé de Secrétaire Général de l'Office International de l'Eau.

Monsieur Paul HAENER a rejoint l'équipe de la Direction de la Coopération Internationale en tant qu'Hydrogéologue expert en bases de données. Il est par ailleurs chargé de l'informatique interne et du développement de nouveaux produits multimédia.

Monsieur Pierre POQUET, Informaticien, spécialisé dans les systèmes d'informations géographiques, a rejoint l'équipe du Réseau National de Données sur l'Eau afin d'assurer la mise en place et la montée en charge de la Banque Nationale des Données sur l'Eau.

Madame Marie-Hélène HUSSON-MAREUX, Ingénieur, a été nommée en appui de Mlle Katia BITTNER afin d'intensifier les activités de sensibilisation des élus aux problèmes de l'eau, à la Direction de la Formation et des Etudes.

Monsieur Jean-Antoine FABY, Ingénieur, a été engagé pour promouvoir la documentation sur l'eau diffusée par l'Office et pour seconder Mme Marie-Antoinette PERAHIA au sein de la Direction de la Documentation et des Données.

Monsieur Jean-Claude SAUVAGET, Ingénieur, a été nommé responsable de la Zone Afrique à la Direction de la Coopération Internationale.

**Décodeurs
Techniciens
Aménageurs
Chercheurs
Gestionnaires
Professionnels de l'eau**

Vous avez besoin d'informations :

- ◆ Adaptées à vos préoccupations
- ◆ Juste à temps
- ◆ Au meilleur coût

EAUDOC

La bibliothèque mondiale de l'eau
Chez vous, quand et comme vous voulez

- ◆ Accès libre
- ◆ Interrogation conviviale
- ◆ Fourniture des documents "à la carte"
- ◆ Transmission immédiate des documents

Pour vous connecter à EAUDOC

. **36.17 EAUDOC** si vous n'êtes pas abonné
pour un coût de 125 F de l'heure

. **36.14 EAUDOC** si vous êtes abonné
(consultez-nous)

◆ Avec un simple minitel et un télécopieur

◆ Avec un micro-ordinateur équipé d'une
carte modem-fax (coût inférieur à 2.000 F HT)

Vous consultez ainsi et sélectionnez les références bibliographiques qui vous intéressent selon une procédure d'interrogation très simple, et vous pouvez les commander immédiatement. **Vous recevez** chez vous par télécopie dans les 2 heures les articles sélectionnés s'ils sont numérisés, ou par courrier sous 48 heures.

Vous pouvez aussi :

◆ Via numéris, disposer des articles en plein texte sur votre écran et les éditer sur votre imprimante. La qualité d'impression est meilleure que par télécopie.



◆ Vous abonner au serveur européen ESA, et consulter notre base suivant une procédure d'interrogation plus élaborée.

EAUDOC c'est encore l'information générale sur l'eau

- . Le répertoire des centres de formation
- . Le service d'offres d'emplois
- . Les données et chiffres-clés
- . Les études et recherches en cours
- . La présentation des acteurs institutionnels de l'eau
- . **Hydrotel** notre guide des fournisseurs et des services dans tous les secteurs d'activités : traitement, distribution, assainissement, hydrogéologie, aménagement de cours d'eau, thermalisme, ...

La réglementation de l'eau sur votre minitel

Qu'elle soit nationale ou européenne, vous ne pouvez plus aujourd'hui vous en passer. Mais qu'il est fastidieux "d'éplucher" ces différentes revues officielles, et que de gaspillage de temps pour retrouver ce que vous cherchez vraiment.

La Direction de la Documentation de l'Office s'est penchée sur la question. Nous serons bientôt prêts à vous offrir notre base juridique et réglementaire qui vous permettra, à partir de mots-clés (date, type de document, mot-clés techniques,...) de disposer rapidement du document qu'il vous faut.

Tous ces documents seront numérisés et gérés électroniquement, ils seront donc à portée de votre main en passant commande par minitel avec votre code d'accès particulier.

Consultez-nous dès à présent avant même que notre base soit terminée, nous pourrions peut-être profiter de vos idées et vous satisfaire encore mieux en tenant compte de vos souhaits.

Le Fichier des Produits Polluants Accidentels (F.P.P.A.) par 36.14 EAUDOC

Les pollutions accidentelles frappent sans prévenir. Il faut réagir vite, savoir quelle est cette molécule qui vient de polluer notre milieu naturel :

- Quelles sont ses caractéristiques ?
- Qui l'utilise ?
- Quelles sont les normes (concentration

maximale admissible pour une eau de consommation, etc) ?

- Qu'en est-il de sa persistance dans le milieu naturel, de sa toxicité sur l'homme, comment l'analyser ?

- Quelle molécule se cache sous ce produit commercial ?

"F.P.P.A." répond à vos questions et vous permettra de mettre en oeuvre les moyens qu'il faut, quand il le faut pour protéger nos milieux naturels et peut-être aussi des vies humaines.

Catalogue national des formations continues d'ingénieurs de l'eau -1994

Douze écoles s'unissent...

L'office International de l'Eau vient de publier le catalogue national des formations continues d'ingénieurs de l'eau pour 1994.

Ce catalogue, qui fait suite à l'initiative expérimentale de 1993, réunit l'ensemble des stages sur les différents thèmes touchant à la gestion de l'eau proposés par les Ecoles Nationales Supérieures du Génie de l'Eau et de l'Environnement (E.N.G.E.E.S.), du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (E.N.G.R.E.F.), des Ponts et Chaussées (E.N.P.C.), des Travaux Publics de l'Etat (FORMEQUIP-E.N.T.P.E.) des Mines de Saint-Etienne, de l'Ecole Centrale de Lyon, du Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement Industriel (C.F.D.E.), du Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P.), de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (I.N.P.T.), de l'Institut Centralien des Technologies et du Management (I.C.T.M.), de l'Institut Français de l'Energie (I.F.E.) et de l'Office International de l'Eau.

Ce catalogue vise à donner aux professionnels de l'eau une meilleure lisibilité de l'offre très riche et complète qui leur est proposée par les différents organismes français de formation continue intervenant pour le secteur de l'eau.

Le catalogue présente les douze Grandes Ecoles et Instituts concernés et propose 121 stages portant sur dix-neuf grands domaines de spécialités utiles aux ingénieurs de l'eau.

L'ensemble de cette information, mise à jour en continu, est également disponible sur le service Minitel 36.17 EAUDOC.

On peut se procurer le catalogue, au prix de 100 F TTC.

Renseignements :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction de la Documentation et des Données

Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX

Tél. 33 / 55.11.47.80

Fax. 33 / 55.77.72.24

L'Office International de l'Eau s'internationalise

Les statuts de l'Office prévoient, qu'outre les organisations de coopération bi et multilatérale qui en sont membres de droits et siègent au Conseil d'Orientation International, des organismes publics ou semi-publics de différents Pays de l'Union-Européenne, de l'Europe Centrale et Orientale et des différents Continents puissent adhérer comme "Membres associés internationaux".

17 organismes ont d'ores et déjà adhéré à l'Office à ce titre et participent ainsi à ses activités communes, mais aussi aux travaux du Conseil d'Administration comme du Conseil Scientifique et Technique.

Il est ainsi possible de tisser de nouveaux liens de relations permanentes plus propices à l'émergence de projets communs conçus dans une réelle perspective d'avenir.

Membres associés internationaux

- Asociacion Latino Americana y del Caribe de Empresas de Agua Potable y Alcantarillado (A.L.C.E.A.P.A.)
- Comición Nacional del Agua (Mexique)
- Comité Inter-Etats d'Etudes Hydrauliques (Burkina Faso)
- Fresh Water Centre (Danemark)
- Hydrocontrol (Italie)
- Institut Inter-Etats de l'Environnement (Hongrie)
- Institut Méditerranéen de l'Eau (France)
- Instituto Acqua (Brésil)
- Institut National d'Etudes Hydrauliques Masarik (République Tchèque)
- Instituto Mexicano de Tecnologia del Agua (Mexique)
- National Water Resources Institute (N.W.R.I.) (Nigéria)
- Office National de l'Assainissement (O.N.A.S.) (Tunisie)
- Office Hongrois de l'Eau (O.V.F.) (Hongrie)
- Office National de l'Eau Potable (O.N.E.P.) (Maroc)
- Plan Bleu pour la Méditerranée (France)
- Secrétariat International de l'Eau (S.I.E.) (Canada)
- Water Research Centre (Grande-Bretagne)

Membres du Conseil d'Orientation International

- Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.)
- Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (B.E.R.D.)
- Banque Mondiale
- Caisse Française de Développement (C.F.D.)
- Commission Européenne
- Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (G.T.Z.)
- Ministère Français de l'Environnement
- Ministère Français de la Coopération et du Développement
- Ministère Français des Affaires Etrangères
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E.)

Séminaire de la Banque Mondiale

L'Office International de l'Eau a participé au Séminaire sur la gestion de l'eau (Water Resources Management), organisé par M. LEMOIGNE, Conseiller du Directeur du Département Agriculture et Ressources Naturelles de la Banque Mondiale, du 7 au 9 Décembre 1993 à Richmond (Virginie-USA).

Ce Séminaire a réuni 170 participants dont 80 extérieurs à la Banque, la plupart américains ou anglais. Il avait pour objet de présenter le "Water Resources Management Policy Paper" récemment édité par la Banque Mondiale et son utilisation sur le terrain, et de discuter deux projets de documents en cours d'élaboration : un guide pour la stratégie de la gestion des ressources en eau et l'initiative d'un programme de création de capacités locales (capacity building) dans le domaine de la gestion des eaux pour les pays bénéficiant des financements de la Banque. Ce dernier programme se propose d'aider les Etats pour la réalisation d'un bilan des ressources en eau, la formulation d'une stratégie sectorielle et de la définition d'un programme d'investissement. La Caisse Française du Développement a pu indiquer à cette occasion l'appui que "l'Ecole française de l'Eau" pourrait apporter à ce programme.

Conseil de Concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement

Deux cents experts du secteur de l'eau potable et de l'assainissement se sont réunis à Rabat (Maroc), du 7 au 10 Septembre 1993, au Centre de formation de l'Office National d'Eau Potable (O.N.E.P.), dans le cadre de la seconde réunion du Conseil de Concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, dont la première session avait eu lieu à Oslo (Norvège) en Septembre 1991.

L'Office International de l'Eau participait à cette conférence comme organisation internationale spécialisée du secteur de l'eau.

Placés sous le thème "l'optimisation des moyens" dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les travaux de Rabat ont été ouverts par M. Mohamed KABBAJ, Ministre marocain des Travaux publics, en présence de la présidente de ce forum, Mme Margaret

CATLEY-CARLSON (ex-vice-Ministre de la Santé du Canada).

Le Conseil de Concertation, créé à l'issue de la Décennie Internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) organisée par les Nations Unies (D.I.E.P.A.), regroupe des professionnels et experts en la matière qui consacrent leurs efforts à élever le niveau de la coopération entre les pays en développement et les agences de soutien extérieures afin de promouvoir l'approvisionnement en eau et de fournir des services de traitement des eaux usées et d'assainissement aux populations les plus démunies.

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) abrite dans ses locaux de Genève le secrétariat exécutif du Conseil, dont l'actuel représentant est M. Ranjith WIRASINHA.

A l'occasion de cette manifestation, la délégation française a présenté l'initiative annoncée lors de la réunion de la Commission du Développement Durable de New York en Juin 93, de tenir une Table Ronde sur "l'Eau et la Santé dans les quartiers urbains défavorisés" à Sophia Antipolis, les 21, 22 et 23 Février 1994, en coordination avec nos partenaires hollandais.

Parmi les groupes de travail mis en place à l'occasion de cette réunion, il est prévu que l'Office International de l'Eau s'implique tout particulièrement dans l'animation du groupe relatif aux aspects institutionnels qui correspond à ses principales compétences en matière de coopération internationale.

Table ronde "L'eau et la santé dans les quartiers urbains défavorisés"

Cette table ronde s'est tenue à Sophia Antipolis du 21 au 23 Février 1994, sous la présidence de S.E. Monsieur Stéphane HESSEL, Ambassadeur de France, et a réuni plus d'une centaine d'experts internationaux qui ont participé aux travaux sur quatre thèmes : institutionnel, santé et participation du public, technologie, moyens financiers.

Ces travaux ont abouti à une déclaration affirmant le droit à l'eau potable pour tous dans les banlieues et quartiers déshérités des grandes agglomérations des pays en développement, et précisant les dispositions à retenir pour la mise en oeuvre des actions figurant dans l'Agenda 21 (Rio, Juin 1992) "Les Recommandations de Sophia-Antipolis" présentées à la Conférence ministérielle sur l'eau et l'assainissement qui a eu lieu aux Pays-Bas en Mars 94 et seront également présentées à la réunion de la Commission du Développement Durable prévue au mois de Juin prochain.

Ils feront ultérieurement l'objet d'un ouvrage qui présentera des expériences réussies et

innovantes à l'usage des décideurs et des intervenants sur le terrain.

La manifestation a reçu le soutien des Ministères français de l'Environnement, des Affaires Étrangères, de la Santé et de la Ville et de l'Équipement ainsi que du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la ville de Nice ; l'organisation matérielle en était confiée à l'Office International de l'Eau.

Mme Simone VEIL, Ministre d'Etat, Ministre de la Santé et de la Ville et M. Michel BARNIER, Ministre de l'Environnement, ont respectivement ouvert et conclu les travaux.

Création d'un réseau international des organismes de bassin Aix-Les-Bains (Savoie)

La maîtrise de la ressource en eau sera, dans les prochaines décennies, une des clés du développement.

L'eau doit désormais relever d'une gestion à la fois plus rationnelle mais aussi plus intégrée : il faut en même temps protéger les écosystèmes, satisfaire les besoins des usagers, et répondre aux contraintes de développement. L'échelle la plus adéquate est celle du bassin hydrographique, qui offre un cadre naturel à l'unité d'une gestion globale.

Plusieurs pays ont d'ores et déjà mis en place une organisation de bassins appropriée et un grand nombre l'envisage.

Lors de la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (C.N.U.E.D.) qui s'est tenue à Rio de Janeiro en Juin 1992, le Gouvernement français, en liaison avec la plupart des représentants des pays intéressés, a proposé la création d'un Réseau International des Organismes de Bassin.

Ce réseau aura pour objectif :

- de faciliter l'élaboration d'outils de gestion institutionnelle et financière et de programmation,
- d'aider à l'organisation de banques de données, de modélisations adaptées aux différents besoins,
- de diffuser les résultats et d'échanger les expériences et savoir-faire,
- de promouvoir des programmes de formation internationale correspondants.

Il associera les organismes publics gestionnaires de bassins versants fluviaux et de grands aquifères, nationaux et le cas échéant internationaux, ainsi que les structures de coopération qu'ils auront pu développer entre eux, et, dans la phase transitoire de création de tels organismes, les administrations gouvernementales chargées de la gestion des ressources en eau dans les pays intéressés.

A la demande de Monsieur Michel BARNIER, Ministre de l'Environnement, les organismes français de bassin (Agences de l'Eau et Comités de Bassin Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie) ont pris l'initiative d'inviter leurs homologues à une réunion préparatoire à la constitution de ce Réseau International des Organismes de Bassin qui s'est tenue à Aix-les-Bains (Savoie) les 4, 5 et 6 mai 1994.

A cette réunion participaient donc les 14 organismes de bassin, qui ont d'ores et déjà été créés dans 6 pays à travers le Monde (1), sur des bases inspirées de l'expérience et avec l'aide de la coopération française, ainsi que 12 autres pays (2) qui ont également manifesté leur intérêt pour s'engager dans des voies similaires.

Elle a eu lieu en présence des Présidents des six comités de bassin et des six conseils d'administration des Agences de l'Eau françaises. Des observateurs de tous les grands bailleurs de fonds multilatéraux (3) étaient également présents.

Monsieur Michel BARNIER a conclu les travaux.

Une visite de terrain a permis de présenter aux délégués étrangers les réalisations d'assainissement du Lac du Bourget et du Lac d'Annecy et le programme d'amélioration de la qualité de l'environnement engagé pour les Jeux Olympiques d'Albertville dans la vallée de la Tarentaise.

Réunion constitutive du réseau international des organismes de bassin : pays et organismes invités :

(1) Pays ayant déjà créé des organismes de bassin :

Brésil - Indonésie - Mexique - Pologne - Russie - Vénézuéla

(2) Pays où une démarche est en cours :

Bulgarie - Chili - Colombie - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Hongrie - Maroc - Pérou - République Tchèque - Roumanie - Slovaquie - Ukraine

(3) Organisations de coopération multilatérale :

- Banque Asiatique de Développement
- Banque Européenne de Reconstruction et de Développement
- Banque Inter-Américaine de Développement
- Banque Mondiale
- Commission Européenne
- Programme des Nations Unies pour le Développement
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Pour plus de renseignements :

AGENCE DE L'EAU RHONE-MÉDITERRANÉE-CORSE
Monsieur Jean FAURE-BRAC
Délégué à la Communication
109, boulevard de l'Europe
69310 Pierre-Bénite

Tél : 33 / 72.39.76.54 - Fax : 33 / 72.39.76.59

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Madame Christiane RUNEL
Attachée de Presse

21, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél : 33 / (1) 45.22.14.67 - Fax : 33 / (1) 40.08.01.45

Installation du Réseau des correspondants nationaux de la DG XI pour la politique de l'eau

La Direction Générale de l'Environnement à la Commission Européenne (DG XI) a créé en 1993 un Réseau de correspondants nationaux dans le domaine de l'eau. Celui-ci est constitué d'une vingtaine de membres des 12 Etats de l'Union Européenne et joue le rôle d'un forum consultatif visant à conseiller la Commission sur les questions scientifiques et techniques en liaison avec la politique européenne de l'eau.

Le Réseau aura à travailler sur les références servant de base aux aspects majeurs de cette politique, la faisabilité et l'impact sur l'environnement des propositions de la Commission, les problèmes pratiques d'application de la politique communautaire dans les Etats Membres, la faisabilité des stratégies visant à améliorer la cohérence de la législation communautaire sur l'eau, les problèmes posés par l'intégration de l'environnement dans les autres politiques communautaires.

Les activités de ce Réseau consistent en échanges d'informations, en élaboration de rapports d'experts et de documents de base, et en une réflexion innovante pour le long terme.

L'Office International de l'Eau, le B.R.G.M. et le C.E.M.A.G.R.E.F. sont les représentants officiels français de ce Réseau dont la Commission a voulu limiter le nombre des membres.

Lors de la dernière réunion du Réseau qui s'est tenue le 19 Novembre 93, les membres ont pris connaissance des rapports des 3 panels de la Conférence sur l'eau potable qui s'est tenue les 23 et 24 Septembre 93 (mise en oeuvre pratique de la Directive 80/778/EEC, choix des paramètres, coûts et avantages pour l'A.E.P.). Ils ont également discuté un papier de réflexion sur la politique de qualité des eaux de surface.

Pan European Environmental Strategies : conférence de Monaco

Gestion de l'eau en milieu urbain 17 et 18 Juin 1994

“Pan European Environmental Strategies” est une initiative qui a pour objectif d'aborder dans un cercle restreint de personnalités directement impliquées, et de façon informelle et pragmatique, les principales questions liées aux problèmes actuels de l'Environnement en Europe.

La première réunion, la Conférence de Monaco 1994, traitera des services municipaux de l'eau et de l'assainissement, leur organisation, leur gestion et leur financement.

Cet événement s'adressera essentiellement aux pays d'Europe Centrale et réunira des responsables de haut niveau, Directeurs Généraux de ministères concernés, Maires de grandes villes ainsi que des représentants de pays de l'Union Européenne impliqués dans des actions conjointes.

Une participation importante est également attendue de la part des principales institutions financières actives dans le secteur, telles que :

- ◆ la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.),
- ◆ la Banque Mondiale, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (B.E.R.D.)
- ◆ la Commission Européenne (C.E.).

Le Secrétariat Scientifique est assuré par l'Office International de l'Eau.

S'appuyant sur des études de cas présentant des expériences et des montages concrets et significatifs des problématiques rencontrées, la Conférence de Monaco 1994 visera à préconiser les instruments financiers, économiques, juridiques et administratifs les plus appropriés à la solution des problèmes rencontrés et à un développement efficace du secteur.

Adduction d'eau potable, collecte et épuration des eaux usées et pluviales ; de formidables enjeux politiques, économiques et sociaux dans toute l'Europe

Les pays d'Europe Centrale et Orientale, après la mutation majeure qu'ils ont traversée, se trouvent en effet confrontés, à des degrés divers, à de difficiles questions relatives à la

réorganisation des services publics municipaux en général, notamment dans les domaines de l'eau et de l'environnement.

Des évolutions indispensables sont partout envisagées, qui portent sur :

- la décentralisation des compétences et la répartition des responsabilités entre les Etats et les Collectivités locales,
- l'adoption de nouvelles normes sanitaires et environnementales qui vont imposer des investissements considérables sur le moyen terme,
- la réorganisation des services pour adopter de nouveaux modes de gestion industriels et commerciaux recherchant l'équilibre financier des investissements et de l'exploitation par une facturation appropriée du service rendu aux usagers,
- la conclusion de contrats associant les municipalités à des entreprises spécialisées permettant un transfert de savoir-faire professionnels, ainsi que dans certains cas, des apports de capitaux mobilisés sur les marchés financiers.

Tels seront les thèmes abordés lors de la Conférence Pan Européenne de Monaco.

La “Fondation de l'Eau de Gdansk”

Création d'un Centre de Formation, d'Information et d'Education à la Gestion de l'Eau

Ce projet fait suite aux actions de formation menées à l'intention des 7 Agences de l'Eau polonaises en cours de création et a été initié dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Limousin et la Voïvodie de Gdansk. Le Centre aura son siège à Gdansk, où seront mises en place une Unité de Documentation et une plate-forme d'installations techniques similaires aux équipements existant à l'Office International de l'Eau à Limoges et La Souterraine. Une antenne régionale est en cours de constitution à Katowice, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Nord - Pas de Calais et la Silésie.

Les programmes de formation développés s'adresseront en priorité aux municipalités, à la fois pour faciliter la prise de décision des élus locaux en matière d'organisation et de financement des services municipaux de l'eau,

et pour former leurs agents administratifs et techniques aux métiers de l'eau.

Ils seront mis en place en étroite coopération avec les Agences de l'Eau polonaises.

Pour un projet de cette envergure, dont le budget sur 3 ans s'élève à 10 millions de F, considéré comme prioritaire tant au niveau des besoins actuels de la Pologne que de son ouverture stratégique vis-à-vis des pays riverains de la Mer Baltique, le montage financier a fait appel à plusieurs partenaires :

- du côté polonais, les autorités locales de Gdansk ;
- du côté français, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Environnement, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Région Limousin ;
- pour les fonds de coopération bilatérale danois mobilisés, le Freshwater Centre de Copenhague ;
- enfin, pour la Commission des Communautés Européennes, un appui de la DG XI dans le cadre du programme Life “BALTIQUE”.

Le démarrage des actions de formation locales avec des animateurs polonais est programmé pour octobre 1994.

Troisième volet du programme de formation pour les organismes de bassin de Pologne

Dans le cadre de l'accord de coopération franco-polonais en matière d'environnement, le troisième volet du programme de formation des responsables des organismes de bassin s'est poursuivi avec l'organisation de visites en France pour trois délégations de Comités de Bassin :

en octobre 1993 à l'occasion du Salon Pollutec pour ce qui concerne les délégations de Varsovie (11 - 20 octobre) et de Wroclaw (7 - 17 octobre) et du 1er au 11 février 1994 pour la délégation de Poznan.

Les six Agences françaises de l'Eau ont contribué à ce programme et les délégations ont été également reçues au Ministère de l'Environnement, à l'Office International de l'Eau, au NAN.C.I.E. et dans différentes D.I.R.E.N.

Des échanges de vue ont pu être organisés avec leurs homologues français représentants aux Comités de Bassin des élus, des industriels, des usagers et des administrations.

Hongrie

L'Office International de l'Eau a conduit en 1993 pour le compte du Ministère de l'Environnement français un programme de coopération bilatérale en matière de gestion de l'eau impliquant, du côté hongrois :

- le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement Régional,
- le Ministère des Transports, des Télécommunications et de la Gestion de l'Eau,
- le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Office National des Eaux (O.V.F.).

Le premier thème de coopération a concerné la mise en place du "principe pollueur - payeur", faisant suite à l'analyse réalisée en 1992 de la faisabilité institutionnelle et financière d'un Fonds d'Intervention Régional inspiré du modèle des Agences de l'Eau françaises.

Les travaux ont porté sur les conditions d'adaptation au contexte hongrois du tableau d'évaluation forfaitaire appliqué en France ; des mesures de pollution de différents établissements industriels ont été réalisées par des équipes hongroises afin de valider l'ordre de grandeur des valeurs utilisées.

Le suivi de cette action comportera notamment la préparation des instruments réglementaires et la définition de l'organisation institutionnelle permettant dans le contexte hongrois de gérer au mieux ce nouveau dispositif.

Le deuxième thème de coopération concernait l'organisation des services municipaux de l'eau dans le cadre de la décentralisation en cours ; il s'agissait d'apporter des éléments de réflexion concernant les modes de gestion, le rôle des municipalités et les relations pouvant exister avec les administrations et le secteur privé pour la meilleure satisfaction du service public.

Un groupe de travail franco-hongrois comprenant des experts de ce domaine et des juristes, a étudié l'adaptation des cahiers des charges de gestion déléguée utilisés en France, au contexte institutionnel, juridique et économique hongrois.

Un état des principaux points à prendre en

compte a été validé lors d'un atelier restreint impliquant outre le Ministère des Transports et l'O.V.F., des représentants du Ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et des sociétés de distribution de différentes régions hongroises. Cela a été l'occasion de mesurer l'intérêt pour les responsables locaux des outils en préparation ainsi que la nécessité de prévoir un programme national de formation sur les meilleures conditions de mise en place d'un nouveau système de gestion.

Bulgarie

La Bulgarie intéressée par le système français...

... des Agences de l'Eau et des Comités de Bassin

M. Jean-François TALEC de l'Office International de l'Eau a participé à Voneshta Voda, en Octobre 1993, à un séminaire de formation consacré à la gestion des ressources en eau par bassin versant organisé conjointement par :

- l'U.S.A.I.D.
- le P.N.U.D.
- avec la participation de l'Unité de Coordination du Programme Danube (Commission Européenne - DG XI).

Ce séminaire qui rassemblait une quarantaine de responsables bulgares (élus locaux, usagers de l'eau, représentants d'administrations, O.N.G., ...) a notamment été l'occasion de jeter les bases d'un système de gestion intégrée au niveau d'un sous-bassin affluent du Danube, le YANTRA.

En Décembre 1993, une mission en Bulgarie de deux ingénieurs des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse a permis d'approfondir les contacts en ce sens avec les homologues bulgares.

Sibérie : une Agence de l'Eau pour la TOM

Le Ministère français de l'Environnement apporte son aide au Comité Russe de l'Eau, qui a souhaité expérimenter le système français de gestion intégrée des bassins versants ; la création d'une Agence de Bassin pilote dans la région du Koubass en Sibérie

Occidentale bénéficie ainsi du soutien technique des experts français et concerne la vallée de la TOM, affluent en rive droite de l'OB supérieur.

Trois séminaires d'information ont été organisés à Novokouznetz, Tomsk et Kemerovo en Octobre 1993, pour informer les représentants des administrations locales, des industriels et des services de l'Etat des principes de base d'une Agence de l'Eau. Ils étaient animés par :

- M. DONZIER de l'Office International de l'Eau,
- M. CROUZET de l'I.F.E.N.,
- M. THIEN DUC de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- M. YATCHINOVSKY du Ministère de l'Environnement.

La prochaine étape de cette assistance pour l'Office sera la formation des futurs cadres de l'Agence.

Toujours dans le cadre de cette coopération, M. Gilles Neveu a été chargé en Décembre 1993 d'évaluer les possibilités de renforcement des relations entre les deux pays dans le domaine de l'eau et la faisabilité d'un éventuel Centre Franco-Russe de formation en Sibérie.

Après discussions avec nos partenaires russes, il semble en effet qu'une telle initiative puisse être de nature à développer des échanges intéressants.

Le Centre pourrait avoir des activités de :

- formation des cadres de la future "Agence de l'Eau de la TOM",
- formation professionnelle des personnels des services des eaux et des entreprises industrielles (en englobant dans ce dernier cas des compétences sur la dépollution de l'air),
- diffusion d'informations et de documentation auprès des professionnels, des chercheurs, des étudiants, afin de faciliter les transferts de technologies et de savoir-faire,
- développement des échanges entre Universitaires et laboratoires de recherche.

Des discussions complémentaires sont actuellement en cours pour affiner ce projet, en étroite collaboration avec la Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris (S.A.G.E.P.), qui a développé depuis plusieurs années des relations de travail avec la municipalité sibérienne d'Omsk, et avec laquelle des synergies pourraient être dégagées.

Roumanie

Guides "Études d'Impact"

Le programme de coopération conduit pour le compte de la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère français de l'Environnement a permis en 1993 le démarrage de la préparation de deux guides méthodologiques des études d'impact sur l'environnement des aménagements hydrauliques.

Il s'agira d'ouvrages informatifs et attractifs faisant le point sur les impacts potentiels des aménagements, les méthodes de prévision et les mesures de réduction ou de compensation envisageables selon les

cas, illustrés par des cas concrets.

Une visite en France a été organisée par l'Office International de l'Eau du 6 au 10 Décembre 1993 à l'intention du groupe d'experts roumains participant à l'élaboration de ces guides.

Cela leur a permis de rencontrer des responsables de l'environnement (Ministère, D.I.R.E.N., Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse) et des bureaux ou sociétés impliqués dans les aménagements hydrauliques et les études d'impacts :

- Electricité de France
- Compagnie Nationale du Rhône
- C.E.M.A.G.R.E.F.
- Société du Canal de Provence
- Centre Technique de l'Équipement
- Bureau Hydro M

- Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse Durance.

L'édition des guides est prévue pour le premier semestre 1994.

Séminaire sur la Gestion de l'eau par bassins versants

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre les Ministères français et roumain de l'Environnement, un séminaire a été organisé par l'Office International de l'Eau à Bucarest les 10 et 11 Février 1994 à l'intention d'une quarantaine de représentants de l'Agence "Apele Romana" et du Ministère roumain de l'Environnement avec la participation de :

- Madame MONGELLAZ
- Monsieur DONZIER de l'Office International de l'Eau
- Monsieur THIEN DUC de l'Agence de l'Eau

Afrique

Assainissement urbain en Afrique

Le projet "Assainissement environnemental urbain en Afrique", lancé en 1992, vient d'être achevé. Rappelons que ce programme, financé par le Ministère français de la Coopération et réalisé conjointement par l'Office International de l'Eau et l'U.A.D.E., avait pour objectif de faire l'analyse de la problématique de l'assainissement urbain en Afrique et de faire les recommandations utiles pour guider l'action des responsables africains de l'assainissement et des organismes de financement et de coopération.

Ce projet a été clôturé par un séminaire tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), les 13, 14 et 15 Décembre 1993, avec la participation des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Togo, ainsi que de la C.F.D., de G.T.Z., du G.R.E.A., du C.R.E.P.A., de l'E.I.E.R. et de l'E.T.S.H.E.R.

Ce séminaire était destiné à enrichir et à valider les conclusions et recommandations rapportées dans le document final du Projet. Les recommandations, basées sur les résultats d'étude de 10 cas choisis parmi des expériences pionnières réalisées en Afrique francophone (Bénin, Centrafrique, Niger, Rwanda, Côte d'Ivoire), anglophone (Lesotho, Kenya, Ghana) et Maghreb (Maroc), ont mis l'accent sur :

- les mesures à prendre pour garantir la durabilité et la pérennité des projets d'assainissement,

- les implications institutionnelles de la double intégration du secteur de l'assainissement, d'une part à la problématique de développement de l'espace environnemental urbain et d'autre part à celle de la gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement,

- la nécessaire clarification des engagements et des responsabilités des différents échelons d'intervention (gouvernemental, municipal, privé, associations professionnelles...), l'assignation des rôles d'étude, de réalisation et d'exploitation, et la coordination de l'ensemble des acteurs nationaux et des initiatives externes de bailleurs de fonds, et organismes d'aide et de coopération.

L'accent a été mis plus particulièrement sur :

- la responsabilité des municipalités et des populations urbaines dans la définition et la mise en oeuvre des politiques d'assainissement,
- le développement des capacités du secteur par la formation des agents des services municipaux, des associations communautaires et O.N.G., et du personnel des entreprises locales,
- l'information et l'éducation sanitaire des populations,
- la recherche de technologies appropriées et peu coûteuses.

Les résultats finaux du Projet ont constitué la base du rapport introductif du débat sur le thème de l'assainissement en Afrique de la session technique consacrée à ce thème par le VIIème congrès de l'U.A.D.E., tenu à Dakar du 31 Janvier au 4 Février 1994.

Burkina Faso

L'Office International de l'Eau a été chargé par le Ministère français de la Coopération d'une mission d'évaluation de la politique sectorielle de l'Eau.

Deux experts, Monsieur François ARCAN-GELI, Secrétaire Général de l'Office, pour la partie institutionnelle et Monsieur Jean-Marie PREVOT, consultant pour les aspects techniques auront pour tâches notamment :

- de faire avec la partie Burkinabée un état des lieux du secteur (évolutions récentes des institutions, du cadre juridique et réglementaire, évolution de la politique sectorielle, influence du nouveau contexte monétaire...), de faire le point de la réflexion en cours et d'examiner les axes d'intervention qui pourraient être retenus,

- d'autre part, d'évaluer la validité du dispositif d'appui actuel et d'en proposer l'aménagement éventuel.

Sur ces bases, et en cohérence avec les orientations générales retenues par le Ministère de la Coopération, la mission prévue pour Mai 1994 devra proposer un programme à moyen terme (1995 - 1998) définissant les conditions d'intervention du Ministère français de la Coopération (principes et axes prioritaires d'intervention, types d'interventions, types d'opérateurs,...).

Cap Vert

A la demande du Ministère français de la Coopération, l'Office International de l'Eau a été chargé de procéder à une évaluation des actions menées dans ce pays avec le concours du Fonds Français d'Aide et de Coopération dans le secteur hydraulique.

A cet effet, une mission comprenant un hydrogéologue, M. Jean-Michel PREVOT, et un expert institutionnel, Monsieur ARCANGELI, Secrétaire Général de l'Office, s'est rendue au Cap Vert entre le 4 et le 18 Avril 1994, pour l'examen des :

- **aspects techniques** : avec évaluation des équipements réalisés (forages, sources, galeries), état général d'entretien, d'exploitation, niveau d'utilisation, modalités de gestion, impacts...

- **aspects institutionnels** : décentralisation de la gestion des ressources, cadre juridique (code de l'eau, statut des ouvrages, ...).

A partir de ces résultats, la mission va proposer un programme à moyen terme (1995 - 1998) proposant les conditions d'intervention du Ministère français de la Coopération au Cap Vert.

Congrès de l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau

La délégation du service public de l'eau

A l'occasion du VIIème Congrès de l'U.A.D.E. (Union Africaine des Distributeurs d'Eau), qui s'est tenu à Dakar du 31 Janvier au 4 Février 1994, une session d'information sur la délégation du service public de l'eau a été organisée avec le concours de l'Office International de l'Eau (MM. J. MANCEL et N. BOUTAYEB en ayant assuré l'animation) et l'appui financier du Ministère français de la Coopération.

L'objet de cette session, qui a connu un grand succès, était de :

- présenter une analyse détaillée et critique de l'expérience française des différents modes de gestion déléguée (affermage, concession) avec les aspects juridiques, administratifs et financiers des relations contractuelles entre la personne publique et l'opérateur privé : notamment les pouvoirs de contrôle et les prérogatives de la puissance publique, les révisions de prix ...,
- présenter des expériences africaines de délégation de service - SODECI, SEEG-Guinée,
- débattre sur les différents modes de gestion de la distribution de l'eau.

Dans le cadre des discussions qui se sont tenues à l'occasion de cette session, il a été envisagé que l'U.A.D.E. organise en 1994 une série de séminaires de sensibilisation et formation sur les modes de gestion des services municipaux de l'eau.

Séminaire sur les systèmes d'information géographique (S.I.G.)

Ouagadougou (Burkina Faso) du 6 au 10 Décembre 1993

Au terme de la première phase d'un projet pilote de "mise en place d'un centre régional de référence en base de données et cartographie thématique", le Comité Inter Africain d'Etudes Hydrauliques a confié à l'Office International de l'Eau, l'animation d'un séminaire sur les Systèmes d'Information Géographique.

Ce séminaire a été l'occasion de regrouper pour la première fois les responsables des projets "bases de données et S.I.G." de 11 Etats membres du C.I.E.H., auxquels se sont associés les chefs de projet de l'U.S.A.I.D./F.E.W.S. (Système d'Alerte précoce contre la Famine) et de l'U.N.I.C.E.F./draconculose en place au Burkina Faso.

Les exposés des participants sur l'état d'avancement de leurs projets ont été l'occasion de très riches échanges d'expérience.

La présentation de "l'état de l'art dans ce domaine" faite par M. Paul HAENER de l'Office International de l'Eau a ensuite permis aux participants de mieux positionner leurs actions par rapport aux diverses possibilités offertes par les S.I.G.

Enfin, concernant la poursuite du projet du C.I.E.H., les discussions tenues en fin de séminaire ont été l'occasion de souligner la nécessité de :

- bien définir les futures orientations du projet S.I.G./C.I.E.H. à partir des besoins des différents partenaires,
- organiser et stimuler les échanges entre le C.I.E.H. et les Etats et entre les Etats eux-mêmes en informant notamment les chefs de services sur les enjeux et les limites des S.I.G.,
- organiser pour les responsables techniques, des séances de formation pratique sur les nouveaux logiciels relatifs à la gestion des bases de données, aux S.I.G. et aux outils de modélisation mathématique des ressources en eau.

Nigéria : jumelage avec le National Water Resources Institute

Ingénierie documentaire

A la demande de l'Ambassade de France au Nigéria, un expert documentaliste de l'Office International de l'Eau a effectué une mission de 10 jours au N.W.R.I. à Kaduna. Cette mission a apporté une **assistance technique en matière de génie documentaire pour la mise**

en place d'un centre de documentation spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Elle avait pour objectifs :

- de dresser un bilan des besoins en matière d'information et de documentation sur l'eau,
- d'établir un constat sur l'état des lieux (fonds documentaire - matériel informatique),
- de préparer l'informatisation du système manuel d'information,
- d'animer une session d'initiation sur deux volets :

. aux tâches documentaires : collecte des documents, traitements, gestion et recherche de l'information,

. à l'informatique documentaire : matériel informatique, logiciels documentaires.

La concertation avec les responsables du N.W.R.I. a permis de faire la synthèse des travaux réalisés dans le cadre de cette mission, le bilan des besoins notamment en matière d'information et d'équipements informatiques et de préciser leurs orientations futures de notre coopération.

Les responsables nigériens souhaitent une collaboration plus étroite avec l'Office International de l'Eau pour valoriser, compléter et rendre opérationnelles les actions menées jusqu'à présent. Ils proposent que l'Office se charge :

- de la mise en place d'un réseau local (sur site),
- du suivi de l'appui technique pour l'élaboration d'une base de données bibliographiques,
- de l'installation d'une connexion avec le "Service National d'Informations et de Documentation sur l'Eau" exploité par l'Office à Limoges permettant l'échange de données sur l'eau.

◆ Développement des capacités locales de formation

Pour la huitième année consécutive, l'Ambassade de France au Nigéria et le National Water Resources Institute ont chargé l'Office International de l'Eau d'apporter un appui technique et pédagogique avec notamment de nombreuses actions qui se sont concrétisées à la fin de l'année 1993 :

- du 4 au 15 Octobre : séminaire international à Kaduna sur le thème "Operation of waste water facilities",
- du 18 au 22 Octobre : ingénierie du projet de pilote boues activées à installer au NWRI en 1994,
- du 25 au 29 Octobre : réception du pilote OTV de potabilisation des eaux à Kaduna,
- du 29 Novembre au 23 Décembre : formation à Limoges de 2 formateurs du N.W.R.I. sur le thème "Traitement des eaux résiduaires".

Processus de paix au Moyen Orient : groupe de travail multilatéral "Ressources en eau"

Les banques de données sur l'eau

◆ Mission d'experts en Egypte, Jordanie, Israël et dans les "Territoires Palestiniens"

Le Groupe de Travail Multilatéral du Processus de paix au Moyen Orient sur les Ressources en eau a engagé une réflexion visant à développer la coopération régionale à moyen et à long terme par l'amélioration de la connaissance des ressources en eau de la Région.

En octobre 1993, lors de sa réunion de Pékin à laquelle participaient MM. MANCEL et PREUX de l'Office International de l'Eau, ce groupe de travail a approuvé la proposition commune de l'Union Européenne et des Etats-Unis, d'organiser une mission d'experts internationaux sur le terrain afin de dresser un état de l'existant en matière de mesures et de traitement de données sur l'eau.

Suite à cet accord de principe, une mission composée de 2 experts de l'Union Européenne dont M. Paul HAENER de l'Office International de l'Eau, 2 experts des Etats-Unis et un expert Canadien, a mené ses investigations en Israël, Jordanie, Egypte, Gaza et en Cisjordanie, du 4 au 19 Janvier 1994.

Cette mission s'est particulièrement intéressée à l'adéquation des données relatives aux ressources et aux usages de l'eau et a concentré ses études sur :

- l'acquisition et la collecte des données (réseau de mesures, types et fréquences des mesures, qualité des données ...),
- les bases de données existantes et les systèmes de traitement,
- les conditions de création d'une banque de données spécifique aux "territoires palestiniens".

Sur la base du rapport de cette mission, un séminaire a été organisé du 19 au 24 Mars 1994 à Atlanta (Etats-Unis) afin de proposer et discuter une méthodologie pour homogénéiser les réseaux de mesures et standardiser les données dans la région. L'Office International de l'Eau a été mandaté par l'Union Européenne pour la représenter au cours de ce séminaire auquel participait également M. GARDIN du Ministère français des Affaires Etrangères.

◆ Voyage d'Etude en France d'experts régionaux

Au cours de sa réunion à Pékin d'Octobre 93, le Groupe de Travail Multilatéral sur les Ressources en eau du Processus de Paix au Moyen Orient a également adopté la proposition française d'organiser un voyage d'étude d'experts régionaux en France sur les banques de données relatives à l'eau.

Les Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Environnement ont confié à l'Office International de l'Eau, l'organisation de ce voyage d'étude qui s'est déroulé du 7 au 9 Février 1994.

Le premier jour, passé sur le site de Sophia Antipolis, a été riche en exposés avec notamment des présentations sur :

- "l'organisation française de l'eau" par M. PEIGNIER de la Direction Régionale de l'Environnement (D.I.R.E.N.) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

- le Réseau National des Données sur l'Eau (R.N.D.E.), le Secrétariat Administratif National de Données Relatives à l'Eau (S.A.N.D.R.E.) et la Banque Nationale de Données sur l'Eau (B.N.D.E.) par M. PREUX de l'Office International de l'Eau,

- les banques thématiques nationales relatives aux ressources en eau ("Observatoire de la qualité des eaux souterraines", "Pluvio", "Météo", "Eau-Santé"),

- les activités de divers bureaux d'études, sociétés et organismes intervenant dans le domaine de la gestion de données sur l'Eau (Lyonnaise des Eaux, BRGM-ANTEA, Geolab, Burgeap, IOS Environnement, Société du Canal de Provence, Météo-France, Projet plan Bleu),

- le rôle et les missions d'une Agence de l'Eau par M. GUILHAUDIN, Directeur de l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse.

Le deuxième jour a été l'occasion de visites de terrain dans la région d'Aix en Provence :

- centre général de télécontrôle de la Société du Canal de Provence,

- centre de matériel d'hydrométrie de la D.I.R.E.N.,

- poste Electricité de France (E.D.F.) de conduite de la chaîne d'ouvrages hydroélectriques sur la Durance,

- centre Météo-France d'Aix en Provence, avec présentation de la base de données Eau de l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse et du réseau de mesure de qualité des eaux de surface de la D.I.R.E.N. Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le troisième jour à, quant à lui, été principalement consacré à des réunions de synthèses à Paris au sein du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Environnement sous la présidence de M. J.L. LAURENT, Directeur de l'Eau.

Au cours de ce séjour, les experts israéliens, palestiniens, jordaniens et égyptiens ainsi que les représentants omanais, marocains et tunisiens, ont donc pu prendre connaissance du modèle français de gestion de l'eau aussi bien au niveau national que régional, et apprécier les capacités de diverses sociétés françaises dans les domaines de la gestion des données.

Les réunions de synthèse ont notamment été l'occasion pour les représentants des Parties en présence de préciser leurs intérêts pour de multiples aspects de l'expérience française.

Réseau Euro-Méditerranéen sur l'eau

Réunion à Valence des représentants des Pays Méditerranéens

Sur l'invitation du Gouvernement espagnol et en application des recommandations de la 2ème Conférence Méditerranéenne sur l'Eau de Rome, les représentants des Pays méditerranéens se sont réunis à Valence les 19 et 20 Octobre 1993 pour organiser le Réseau Euro-Méditerranéen de l'Eau (R.M.E.).

L'Office International de l'Eau était représenté à cette conférence par MM. DONZIER, Directeur Général et BOUTAYEB, Chef de la division Méditerranée.

L'objectif du R.M.E. est de concrétiser l'application des principes d'action de coopération régionale qui constituent les fondements de la Charte Méditerranéenne de l'Eau.

Sa structure comprend :

- une assemblée générale composée des représentants des Pays et de membres associés : bailleurs de fonds, organisations professionnelles, organismes spécialisés tels l'Office International de l'Eau, C.E.D.A.R.E., O.N.G. tel que l'Institut Méditerranéen de l'Eau, etc. ; l'Assemblée générale tiendra sa première réunion fin 1994 en Tunisie,

- un comité exécutif qui sera chargé de l'application des décisions de l'Assemblée Générale. Un comité exécutif provisoire a été constitué de 7 pays : Chypre, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc et Tunisie. Il a tenu sa première réunion à Marseille les 11 et 12 Avril 1994,

- un secrétariat permanent assuré pour la première année par l'Espagne avec l'appui du CEDEX,

- un Comité Technique et Professionnel, composé des institutions techniques actives en Méditerranée et dont le secrétariat est assuré transitoirement par l'Institut Méditerranéen de l'Eau avec l'appui technique de l'Office International de l'Eau.

► Les objectifs du R.M.E. sont de :

- promouvoir le transfert et l'adaptation de technologies, ainsi que les échanges d'expériences entre les pays ,

- encourager l'élaboration de programmes d'action communs par la coordination des activités des institutions et des organismes

nationaux, régionaux et internationaux, actifs dans la région, notamment en matière de formation et de gestion des données qui sont les deux thèmes retenus en priorité ,

- contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau en Méditerranée.

Turquie : atelier national sur l'eau urbaine et l'assainissement - Antalya (octobre 1993)

L'atelier a été co-organisé par la municipalité d'Ankara et la Banque Mondiale avec l'appui de l'Office International de l'Eau.

Il a regroupé les maires et hauts responsables de plusieurs villes, des représentants du secteur public et du secteur privé, ainsi que des experts de France, de RFA et d'Espagne.

Le but de l'atelier était d'examiner les résultats de l'étude de restructuration du secteur de l'eau et de l'assainissement réalisée par la Banque Mondiale et d'élaborer de nouvelles propositions.

La Turquie a consacré dans les années 1980 un investissement de 4 millions us\$ pour l'eau et l'assainissement provenant en majorité du budget de l'état. L'investissement à réaliser jusqu'en 2005 est estimé à 19 millions us\$, afin de multiplier par 3 le taux d'investissement annuel actuel.

Des réformes s'avèrent nécessaires et les propositions finales de l'Atelier ont porté sur :

- la protection et l'amélioration des ressources en eau et de l'environnement,

- l'organisation institutionnelle du secteur et la décentralisation,

- le financement et l'optimisation des ressources venant du marché financier,

- l'amélioration de l'efficacité de gestion et de la productivité des institutions responsables du secteur.

Asie

Succès du séminaire franco-iranien

Le séminaire franco-iranien sur la gestion des ressources en eau et l'aménagement des bassins versants, qui s'est tenu à Téhéran du 24 au 29 Octobre 1993, a été un grand succès puisqu'il a rassemblé plus de 400 participants dès la séance d'ouverture. Celle-ci a été coprésidée par le Ministre de l'Energie, M. ZANGANEH et par l'Ambassadeur de France, M. COLIN DE VERDIERE. Cette très forte assistance a traduit l'intérêt très net des universitaires et des décideurs au sein des Ministères iraniens (Ministère de la Reconstruction ou "Djahad", Ministère de l'Eau et de l'Energie, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Université de Téhéran) pour la coopération avec la France.

Le Ministère français des Affaires Etrangères en avait confié la coordination à l'Office International de l'Eau qui a mobilisé sur place une délégation d'une douzaine d'experts d'organismes représentatifs du savoir-faire de la France dans ce domaine : Atelier Central de l'Environnement du Ministère de l'Environnement (A.C.E.) - Bureau de Recherches Géologiques et Minières

(B.R.G.M.) - Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique par le Développement (C.I.R.A.D.) - Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.) - Electricité de France, Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et des ses Affluents (E.P.A.L.A.) - Groupement d'Evaluation des Mesures et des Composantes en Eau et Assainissement (G.E.M.C.E.A.) - Office National des Forêts (O.N.F.) - Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) - Société Grenobloise d'Etudes et d'Application Hydrauliques (S.O.G.R.E.A.H.)

L'éventail des organismes représentés et la multiplicité des expériences et des études citées ont permis de montrer, tout au long de ce séminaire, que la France dispose dans ce domaine d'un savoir-faire pouvant répondre aux attentes iraniennes. Celles-ci ont fait l'objet de quatre tables rondes consacrées respectivement à la lutte contre l'érosion et à l'aménagement des bassins versants, à la prévention des inondations, à la gestion des réservoirs et à l'eau agricole.

Au total, 21 communications françaises et 18 communications iraniennes ont été présentées au cours de ce séminaire qui a permis par ailleurs de poursuivre les échanges au travers d'une exposition, de visites de terrain et des réceptions organisées côté iranien sous la

coordination de la Faculté des Ressources Naturelles de Karadj.

M. Dominique GARDIN, représentant du Ministère des Affaires Etrangères, en concluant ce séminaire, au nom de la délégation française, a réaffirmé l'intérêt de la France pour une coopération avec l'Iran dans le domaine de l'eau, s'appuyant sur les expériences des nombreux organismes français de recherche et d'ingénierie, notamment ceux représentés à ce séminaire et, pour sa mise en oeuvre, sur la constitution d'un Comité de suivi du séminaire dont l'animation a été confiée côté français à M. Philippe LE LOURD à l'Office International de l'Eau, et côté iranien au Dr MAHDAVI, avec l'appui sur place du Conseiller Scientifique de l'Ambassade de France, M. François BERTIN.

Le séminaire a permis d'identifier une demi-douzaine de thèmes pouvant donner lieu à l'élaboration de projets concrets de coopération entre la France et l'Iran. Fin Janvier 1994, la France a transmis officiellement aux autorités iraniennes la liste des experts français qu'elle propose pour le Comité de suivi.

La publication d'un bulletin d'information sur la coopération franco-iranienne dans le domaine de l'eau a par ailleurs été décidée.

Vème séminaire franco-japonais "Eau et sécurité"

Tokyo et Osaka - 10-14 Janvier 1994

Le Vème séminaire franco-japonais "Eau et Sécurité" a eu lieu du 10 au 14 Janvier 1994 à Tokyo et Osaka à l'invitation du Ministère japonais des Travaux Publics.

La délégation française, conduite par Monsieur LAURENT, Directeur de l'Eau, était composée de Monsieur COMPAS de la Compagnie Nationale du Rhône, Monsieur CHAMBOLE de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, Monsieur DEMAY de la Société du Canal de Provence, Monsieur DONZIER de l'Office International de l'Eau, Monsieur HENRY de la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques, Monsieur REDAUD de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Monsieur RIZZOLI de l'Institut Barrages Seine et Madame PELARD de la Direction Générale de l'Administration et du Développement au Ministère de l'Environnement.

Les séminaires franco-japonais créés en 1984 à l'initiative de Monsieur Thierry CHAMBOLE alors Directeur au Ministère de l'Environnement, réunissent tous les 2 ans les

experts des deux pays alternativement au Japon et en France.

Les experts japonais ont présenté des exemples d'aménagement pour lutter contre les crues, les fortes marées et les typhons et éviter les inondations dans les très grandes villes. Les "supers endiguements" des cours d'eau, la création de barrages écrêteurs et de tunnels souterrains en sites urbains denses, sont des techniques modernes sur lesquelles l'administration et les municipalités japonaises fondent une politique ambitieuse de prévention.

Les intervenants français ont mis en évidence les problèmes de crues, de pollution des rivières et des risques de pollution de l'eau potable. Ils ont indiqué les solutions institutionnelles et techniques pour y remédier en insistant sur le rôle des Agences de l'Eau et des Comités de Bassin, les dispositifs d'alerte et la gestion intégrée des aménagements ainsi que sur la formation des décideurs.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Direction de l'Eau
100 avenue de Suffren
75015 PARIS
Tél. 33/(1) 42.19.20.21
Fax.33/(1) 42.19.12.22

Direction Générale de l'Administration et du Développement
20 avenue de Ségur
75007 PARIS
Tél. 33/(1) 42.19.20.21
Fax. 33/(1) 42.19.18.39

Institut Regional pour les Technologies de l'Environnement

L'Institut Régional pour les Technologies de l'Environnement de Singapour a été créé en 1993 avec un financement de la Commission Européenne (D.G.I.) (2,7 millions d'Ecus sur 3 ans) et du gouvernement de Singapour (2 millions d'Ecus sur 3 ans).

Cet institut a pour objectif de trouver des marchés d'environnement dans l'Asie du Sud-Est et de satisfaire aux besoins en essayant de privilégier les technologies européennes.

L'Office International de l'Eau a été désigné comme correspondant français dans le cadre d'un réseau européen groupant également le Kernforschungszentrum de Karlsruhe en Allemagne, le Water Quality Institute au Danemark, l'I.S.M.E.S. en Italie, l'A.E.A. Technology en Grande-Bretagne.

L'A.D.E.M.E., l'I.N.E.R.I.S. (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques), le C.F.E., le C.E.T.I.M. et l'Ecole des Mines d'Alès, sont associés en France à l'Office International de l'Eau pour la réussite de ce projet européen ambitieux.



Mexique

Projet de mise en place d'un système de gestion intégrée des ressources en eau par bassin hydrographique

Une mission d'experts composée de Messieurs Jean-François TALEC, de l'Office International de l'Eau, et Dominique BERTHON, DB Environnement, s'est rendue au Mexique du 28 août au 10 septembre 1993. Elle avait été préparée sur place par l'Ambassade de France (Service de Coopération Scientifique et Technique), et par Monsieur Gilles DAVID, Expert "Eau" mis à disposition de l'Instituto Mexicano de Tecnologia del Agua (I.M.T.A.) par le Ministère français des Affaires Etrangères.

Cette mission se situait dans le cadre de la loi mexicaine sur l'eau du 2 décembre 1992 qui prévoit de passer d'une gestion de type centralisé à une gestion régionale organisée par bassin. L'idée est d'assurer la coordination administrative et d'associer des représentants d'usagers de l'eau par une participation à des "Comités de Bassin" (Consejos de Cuenco). Cette organisation existe déjà à titre expérimental pour le bassin Lerma Chapala et vient également d'être mise en place sur la vallée de Mexico et sur le Rio Bravo (frontière avec les Etats-Unis).

A l'issue de cette mission, un programme d'action d'une durée de 3 ans (1994 - 1996) a été proposé dont les premières composantes viennent de faire l'objet d'un accord de la partie mexicaine à l'occasion d'une mission en France du 14 au 16 Mars 1994 de M. Ricardo BOISSON, Coordinateur des Conseillers de la Comición Nacional del Agua :

- mise en place d'une plateforme pédagogique sur les recherches de fuites avec assistance technique et formation de formateurs ,

- programme de formation institutionnelle courte à la gestion intégrée par bassin (15 participants pendant 5 semaines en France à l'Office International de l'Eau).

Les autres propositions :

. formation de longue durée à la gestion par bassin (durée : 13 mois à l'E.N.T.P.E. et à l'Office International de l'Eau),

. formation à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement (6 semaines à l'Office International de l'Eau et à la Société des Eaux de Marseille),

. appui technique à la constitution du Comité de Bassin de Lerma Chapala, ainsi que la mise en place d'un centre technique de formation aux métiers de l'eau, sont en discussion avancée.

En outre, l'organisation d'un séminaire franco-mexicain sur la gestion des ressources en eau dans le cadre d'un bassin hydrographique est prévue au Mexique en Juillet 1994.

Brésil

Le bassin de la plata

Un symposium international sur les "aspects environnementaux du Bassin de la Plata" s'est déroulé du 7 au 10 Décembre 1993 à Foz de Iguacu, Brésil.

Organisé par l'Institut ACQUA, organisation non gouvernementale brésilienne, il a réuni des participants des 5 pays du bassin : Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay. Outre les représentants de ces pays, l'UNESCO, l'UNEP, l'Organisation des Etats Américains et la Banque Mondiale sont intervenus dans les débats.

La mise en place d'un Centre d'Etudes et de Recherches du Bassin de la Plata à Curitiba a été annoncée pendant ce symposium.

L'expérience française du système des Agences de Bassin, ainsi que la coopération internationale menée sur le bassin du Rhin ont fait l'objet de présentations détaillées par Monsieur Joël MANCEL de l'Office International de l'Eau et Monsieur Claude PIGNET de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Une information sur la mise en place de la future Agence Européenne de l'Environnement a également été donnée par Monsieur Jean-Louis WEBER de l'Institut Français de l'Environnement.

La gestion de l'eau et de l'environnement

Un séminaire sur l'expérience française dans la gestion de l'eau et de l'environnement s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) le 13 Décembre 1993.

Rassemblant des participants des différents Etats brésiliens (fonctionnaires de villes ou d'Etat, universitaires, bureaux d'études ...), à l'initiative de l'Institut ACQUA, ce séminaire a été axé sur l'expérience française de protec-

tion et de gestion des eaux avec des rôles répartis entre l'Etat, les Collectivités territoriales, les Agences de l'Eau.

L'exemple français de la politique de protection contre la pollution industrielle (normes, redevances, ...) a particulièrement été évoqué. La prise en considération de l'environnement dans les comptes nationaux (valeur patrimoniale) a également été abordée.

Outre l'intervention de Monsieur Joël MANCEL de l'Office International de l'Eau, la présentation de l'expérience française a été assurée par Monsieur PIGNET de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Monsieur WEBER de l'Institut Français de l'Environnement.

Pérou

Assistance technique à la S.E.D.A.P.A.L.

Fin 1993, l'Office International de l'Eau a poursuivi son assistance technique auprès de la S.E.D.A.P.A.L. (Société de Distribution d'Eau de Lima). Plusieurs missions ont été effectuées :

- une étude de faisabilité de l'implantation d'un système de gestion des eaux au Pérou (réalisée avec le concours de DB Environnement en Août 1993). L'objet était de voir dans quelle mesure l'expérience française en matière de gestion par bassin hydrographique (Agences de l'Eau) pouvait intéresser les Autorités Péruviennes.

- une mission d'appui au Système d'Information Géographique de S.E.D.A.P.A.L. (Août 1993) réalisée par M. WINTER de l'Office International de l'Eau,

- une mission d'expertise en macrocomptage, réalisée avec l'appui de la Société des Eaux de Marseille (Août/Septembre 1993), qui a consisté à définir les équipements de comptage qu'il faut installer sur le réseau de Lima pour connaître les volumes consommés par les 6 zones régionales : Callao, Centre, Nord, Est, Ouest et Sud,

- une mission de formation "Intergraph", destinée à former une équipe de S.E.D.A.P.A.L. à l'utilisation de logiciels de cartographie numérique dans un but de définition du travail à venir, réalisée avec l'appui de la Société des Eaux de Marseille en Novembre 1993.

L'appui à S.E.D.A.P.A.L. devrait se poursuivre en 1994 dans la perspective de projet de privatisation initié par le gouvernement péruvien.

| REF | TITRE | DATE | REF | TITRE | DATE |
|--------|---|---|--------|---|-------------------|
| 94.A04 | Réaliser les analyses élémentaires des eaux (2ème degré) | Du 7 au 10.06.94 | 94.F10 | Exploiter et gérer les systèmes d'épaississement des boues | Du 12 au 16.09.94 |
| 94.B08 | Traiter et contrôler les eaux de piscine | Du 24 au 27.05.94 | 94.H01 | Comment choisir et installer une pompe | Du 05 au 09.09.94 |
| 94.C01 | Exploiter les réseaux d'eau potable (1ère partie) | Du 05 au 09.09.94 | 94.H02 | Les techniques de régulation appliquées à la surpression | Du 26 au 30.09.94 |
| 94.C04 | Les appareils de régulation et de protection hydraulique | Du 24 au 27.05.94 | 94.I04 | Exploiter et entretenir les ouvrages gérés par automate | Du 12 au 16.09.94 |
| 94.C07 | Réaliser de diagnostic d'un réseau d'eau potable | Du 26 au 28.09.94 | 94.K02 | La gestion technique d'un service d'assainissement | Du 13 au 17.06.94 |
| 94.C09 | Recherche de fuites : méthode de corrélation acoustique (Module 2) | Du 06 au 09.06.94 | 94.K03 | Le choix d'un projet par son analyse technico-économique | Du 19 au 22.09.94 |
| 94.C11 | Préparation à l'habilitation à la maintenance des disconnecteurs | Du 27 au 29.06.94 | 94.K08 | La nouvelle loi sur l'eau et ses décrets d'application : mode d'emploi | Du 21 au 23.06.94 |
| 94.C12 | Habilitation à la maintenance des disconnecteurs | Du 26 au 29.09.94 | 94.L02 | Contrôle en continu de la qualité des eaux | Du 19 au 22.09.94 |
| 94.D01 | Mettre en oeuvre un système de télégestion : installation - paramétrage - liaison avec un API - Maintenance | Du 30.05 au 03.06.94 et du 27 au 30.06.94 | 94.N01 | Résines échangeuses d'ions : exploitation d'une unité de production d'eau | Du 24 au 27.05.94 |
| 94.D04 | Informatique, poste central et réseau télégréré | Du 20 au 24.06.94 | 94.N03 | Eaux de refroidissement : traitement et conditionnement | Du 05 au 08.09.94 |
| 94.E06 | Améliorer l'exploitation des réseaux d'assainissement et des postes de relèvement | Du 12 au 16.09.94 et du 17 au 21.10.94 | 94.N05 | Laiteries - fromageries : gestion de l'eau en production | Du 20 au 23.06.94 |
| 94.E08 | Réaliser le diagnostic d'un réseau et choisir une technique de réhabilitation | Du 06 au 10.06.94 | 94.N08 | Déchets industriels : analyse de la gestion | Du 07 au 10.06.94 |
| | | | 94.N14 | Déchets industriels spéciaux : traitement et stockage | Du 19 au 23.09.94 |

Pour tout renseignement ou inscription à l'un de ces stages, contacter Nadine VILATTE au 33 / 55.11.47.73

Directeurs de la Publication
J.F. Donzier - G. Neveu - J. Mancel
Rédacteur en Chef
Publicité
F. Ransonnette
Secrétaire de rédaction
A. GIRY
P.A.O.
Bertrand sarl - Tél : 33 / 55.36.49.59
Impression
G.D.S. imprimeurs - Limoges

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction Générale
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél : 33 / (1) 45.22.14.67 - Fax : 33 / (1) 40.08.01.45

Formation et Etudes
Documentation et Données
rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél : 33 / 55.11.47.70 - Fax : 33 / 55.77.71.15

Coopération Internationale
BP 75 - 06902 SOPHIA-ANTIPOLIS
Tél : 33 / 92.94.58.00 - Fax : 33 / 93.65.44.02

36.17 EAUDOC
N° ISSN : 0769 - 1995D

Nouveautés techniques

Dans le cadre des bonnes relations qu'elle entretient avec les fabricants de matériels du domaine de l'Eau, la Direction de la Formation et des Etudes de l'Office bénéficie chaque année de dotations (taxes d'apprentissage) ou de mises à dispositions de matériels; celles-ci contribuent, pour une large part, à l'enrichissement et à la modernisation de nos outils de formation, mais également à la promotion de ces nouveautés techniques qui sont présentées à ses stagiaires.

Au premier semestre 1994, la Direction de la Formation et des Etudes dispose ainsi d'équipements fournis par les sociétés suivantes :

COREIS - ENDRESS ET HAUSER - ENTRELEC - ETERNIT - FARNIER - FRANSBONHOMME - GAVAZZI CARLO - GRUNDFOS - HANNA INSTRUMENTS - HUOT - KENT - KSB-SA - LABO-MODERNE - LEROY SOMER - MACHEREY-NAGEL - MERCK-CLEVENOT - METRAVIB FLUIDE - MILLTRONICS - PERAX - PONT A MOUSSON - SCHOTT FRANCE - SIEMENS - SOCAM - SOCLA - SYNDICAT DE LA PLASTURGIE - TELEMECANIQUE - WATTS SFR

Qu'elles en soient remerciées.